

Société Auxime  
Titulaire d'un marché à procédure adaptée  
N° F06. 16 (06 00 354) du 8 septembre 2006  
Hacène Belmessous  
Responsable scientifique

# **Le Val d'Europe ou l'avènement d'une nouvelle forme de coexistence sociale**

Rapport final

Juin 2007

Ministère de l'Ecologie, du développement et de l'aménagement durables  
Plan Urbanisme Construction et Architecture (PUCA)  
Arche SUD  
92055 Paris La Défense Cedex 04

# Sommaire

<b>Introduction</b>	<b>3</b>
<b>1. <i>Genèse d'un territoire hors norme</i></b>	<b>7</b>
a. La vision d'Etat	7
b. La vision d'une multinationale du loisir	15
<b>2. <i>L'espace des points de vue</i></b>	<b>20</b>
a. Le rêve des classes moyennes	20
b. Les logiques ostracistes des promoteurs immobiliers	25
c. Les visions stratégiques des élus locaux	31
<b>3. <i>L'apogée des sociétés en réseau</i></b>	<b>39</b>
a. Vivre dans une ville privatisée	39
b. Des sociabilités à portes fermées	47
<b>4. <i>Le séparatisme comme nouvelle utopie urbaine</i></b>	<b>56</b>
a. La désagrégation du « nous »	56
b. L'ordre des choses	60
<b>Conclusion</b>	<b>64</b>
<b>Bibliographie</b>	<b>66</b>
<b>Annexes</b>	<b>69</b>

## Introduction

Si peu de gens connaissent le Val d'Europe, tous ont entendu parler d'Eurodisney. Et ce n'est pas un hasard : l'entreprise américaine se trouve, à tous les sens du terme, au centre de cette ville d'un nouveau genre. C'est elle qui, pour l'essentiel, lui a donné sa forme actuelle. C'est elle aussi qui a déterminé les modalités de la coexistence sociale sur l'ensemble de son territoire. Jamais peut être une entreprise de loisir n'aura été au cœur d'un processus d'ingénierie urbaine à si grande échelle.

On aurait tort, pourtant, d'y voir l'œuvre exclusive de forces marchandes. Car rien de tout cela n'eût été possible sans la complicité active d'un Etat fort, capable de payer tous les équipements, de déroger au droit commun, voire de renflouer indirectement l'entreprise lorsque celle-ci s'est avérée déficitaire<sup>1</sup>. Nulle part en Europe ne pouvaient être aussi étroitement combinés les trois ingrédients indispensables à la conduite de cette aventure : une position géographique centrale, une économie de marché accueillante et un Etat puissant. Le Val d'Europe est unique en son genre car il est né de la rencontre de deux projets imaginés au départ de façon indépendante : la réalisation de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée et le projet de la Walt Disney Company d'implanter en Europe un grand parc à thème identique à ceux des Etats-Unis, mais conçu comme pôle d'attraction d'un vaste programme immobilier. Le Val d'Europe est également singulier parce qu'il donne lieu à une expérience unique à cette échelle d'un complexe d'urbanisation. Il repose sur un partage net des responsabilités. La multinationale américaine assume en totalité la responsabilité du financement et de la gestion des programmes privés. L'Etat français conserve l'entière responsabilité de l'insertion du projet dans la ville nouvelle, des procédures et des investissements publics.

Notre problématique générale visait à questionner le type de « culture territoriale » générée par ce territoire hors norme. Quel type de société peut fabriquer un tel urbanisme ? Il nous semble important de vérifier ici, en référence au désir des promoteurs du Val d'Europe d'en faire un lieu qui bannit les confrontations observées dans la ville ordinaire, si les moyens mis en place

par cette forme d'urbanisme, qu'on qualifiera de libéral, garantissent cette harmonie sociale, et quel type d'harmonie y règne-t-il. Autre interrogation

---

<sup>1</sup> Les difficultés économiques rencontrées par Eurodisney (son endettement était évalué à 2,4 milliards d'euros à la fin du mois de mars 2004) ne devraient pas avoir d'incidences sur le devenir du projet. Le plan de sauvetage – une augmentation de capital de 250 millions d'euros dont 100 garantis par Walt Disney, la maison mère, 75 millions par la Caisse des dépôts et 75 millions par un pool bancaire – comporte, selon André Lacroix, le président d'Eurodisney, « les éléments essentiels qui permettront à Disneyland Resort Paris de poursuivre sa stratégie de croissance à long terme, y compris le financement de nouveaux actifs » (cité par *le Figaro* du 10 juin 2004). Comme en 1994 où Eurodisney avait obtenu l'appui financier des banques, l'implication des pouvoirs publics français a été une nouvelle fois décisive grâce à l'intervention de son bras armé, la Caisse des dépôts.

essentielle, de notre point de vue, et à laquelle il convenait de répondre : dans l'effondrement des valeurs universelles, consécutif à l'affirmation des processus différentialistes, est-ce que le Val d'Europe n'est pas un exemple éclatant de cette tendance « miniversaliste », c'est-à-dire vivre avec ses pairs (les catégories moyennes et moyennes inférieures) loin de la masse des perdants de la globalisation ? A cette fin, même si la logique de l'entre-soi est inévitable tant il serait illusoire de nier les spécificités culturelles et sociales, tout comme est inséparable du fait urbain la hiérarchisation de l'espace, on perçoit ici l'intérêt de se demander si du Val d'Europe n'est pas en train d'émerger le nouveau levier de l'ordre urbain en France : le séparatisme social.

Mais enquêter au Val d'Europe est une entreprise qui n'est pas sans risque. Aussi, nous avons d'emblée isolé d'entrée les présupposés idéologiques, tel celui qui place ce territoire comme le stade ultime du processus de désincarnation qui gagnerait la ville française. La méthode de notre étude de cas présentait, en outre, d'autres risques qu'il convenait également de ne pas minimiser : la diversité des individus (le Val d'Europe n'est pas un corps social homogène) et la multitude des facteurs de variation (locataires/propriétaires, disparités des catégories sociales moyennes, localisation géographique des lieux de résidence, etc.) ne sont comprises et maîtrisées que lorsqu'un degré de confiance significatif pouvait être accordé aux hypothèses interprétatives. De sorte que des moyens de contrôle et de vérification devaient constamment venir appuyer nos analyses de cas. Enfin, contre la tentation de n'interroger que les traits « pertinents » du Val d'Europe – la sécurité, l'individualisme et l'entre-soi- et le risque de sous-évaluer la richesse de ce territoire – les imaginaires urbains, toutes les formes de sociabilité, etc.-, nous avons fait nôtre l'avertissement de Pierre Bourdieu qui estimait que « fondé sur des données statistiques indiscutables, et sur des analyses méthodiques, le choix d'individus typiques permet de revenir, sans risque de tomber dans l'intuitionnisme impressionniste, aux méthodes traditionnelles de l'ethnographie ».

Comment aborder une problématique aussi vaste que la coexistence sociale au Val d'Europe ? Le choix de la méthode est d'autant plus décisif que nous avons affaire à un territoire qui se renouvelle chaque jour sur lui-même. Ses habitants, anciens et récents, assistent en effet quotidiennement à sa transformation, les innombrables chantiers de grues se présentant pour ainsi dire comme une condition de la mise en structure du Val d'Europe. Ainsi que nous le précisons dans notre proposition, notre recherche a adopté un point de vue aussi proche que possible du terrain. C'est pourquoi, nous avons opté pour des enquêtes monographiques<sup>2</sup>, nous

---

<sup>2</sup> Nous avons effectué quarante entretiens, au hasard, en faisant du porte à porte, ou en abordant les individus dans les parcs et jardins des deux communes, voir dans les stations d'arrêt de bus. Les interviewés de Bailly-Romainvilliers sont plus nombreux (25) qu'à Magny-le-Hongre (15). Le caractère hyperrésidentiel de Magny-le-Hongre explique en partie ce déséquilibre. Parmi ces personnes interrogées, nous avons différencié les locataires d'un logement social des propriétaires. Nous avons par ailleurs interrogés six agents immobiliers, cinq promoteurs immobiliers notoires, des architectes, des élus locaux des deux communes, ainsi qu'un représentant de l'EPA France, un représentant de Disney, un représentant d'un bailleur social et un fonctionnaire de la préfecture de la Seine-et-Marne.

intéressant à deux communes, Magny-le-Hongre et Bailly-Romainvilliers (voir cartes ci-après), significatives, de notre point de vue, de l'originalité du processus. Il nous semble que les résonances des transformations urbaines sont plus nettes dans ces deux communes que dans les trois autres qui complètent ce territoire<sup>3</sup>. Ces deux lieux ont la particularité de dessiner un milieu social à la fois dense et continu. Les observations y sont de fait plus contrôlées.

Nous souhaitons, maintenant, évoquer les circonstances dans lesquels cette recherche s'est effectuée. Ces choses ne sont pas toujours dans les rapports, ou bien à mots couverts, mais dans le cas présent, elles méritent, selon nous, d'y figurer clairement. Deux événements ont, en effet, troublé la bonne marche de cette étude en raison de leur forte médiatisation : le quinzième anniversaire de l'ouverture du premier parc Disney et l'élection présidentielle française. Sur fond de paillettes et de strass, le premier fait a rappelé à la rumeur publique les vertus salvatrices de l'univers disneyen, l'invitant durant tout un printemps à s'initier à la vie heureuse. Cette vision stéréoscopique du monde a mobilisé quantité de caméras de télévision, toujours du même côté, dans le dos de Disney, du côté du spectacle. Cet éloge a inévitablement flatté ce microterritoire, chassant davantage ces rares imperfections paysagères et tranquillisant un peu plus une atmosphère déjà douceâtre. Lorsqu'on questionne un territoire, c'est-à-dire qu'on tente d'enclencher le mécanisme de l'aveu –ce qu'il est au-delà des apparences-, il est utile d'avoir à l'esprit cette dimension spectaculaire du réel. C'est paradoxalement le deuxième événement qui a travaillé sourdement contre notre recherche. Dans l'espace-temps fortement orienté d'une élection nationale qui tournait autour de thématiques controversées (immigration, identité nationale, insécurité, etc.), des journalistes ont tenté de construire un autre champ d'enquête : les banlieues favorisées<sup>4</sup>. L'implicite était démonstratif : montrer de près l'image des deux France, celle des émeutes de l'automne 2005, et celle de la paix et de la joie de vivre. Le Val d'Europe fut une de ces « cités idéales »<sup>5</sup>, un des points de stabilité dans un territoire national mouvant. Cette manière d'assembler deux lieux dissemblables, ou, pour mieux dire, opposés, a altéré localement le contexte de notre étude. Nombre d'habitants des deux communes enquêtées nous ont dit leur ras-le-bol des médias et exprimé leur désir de vivre à l'écart du « cirque médiatique ». Cette brusque irruption journalistique a également travaillé les principaux acteurs du Val d'Europe : l'EPA France, Disney et les élus locaux. A trop communiquer sur cette « cité idéale », ils nous ont semblé être en représentation, nous aspergeant quelque fois de discours pleins de sentiments comme s'ils souhaitaient nous voir, nous aussi, nous nous jeter dans ce bain parfumé de bons sentiments. L'atypisme du Val d'Europe étant évoqué dans les médias, ils ont parfois tenté de jouer avec les circonstances de l'entretien. Est-ce que les matériaux récoltés auraient été différents dans d'autres conditions ? Nous ne le pensons pas. Au contraire, nous

---

<sup>3</sup> Coupvray, Serris et Chessy.

<sup>4</sup> Nous reprenons à notre compte cette formule de Francis Marmande in revue *Lignes*, n°27, février 1996, Hazan.

<sup>5</sup> « J'habite la cité idéale », in *Le Monde* 2 du 13 janvier 2007.

sommes portés à croire que cette mise en scène d'un microterritoire puissant et favorisé nous a donné à voir la véritable essence et les fondements de cette microsociété.

Cette recherche, enfin, est enrichie d'un travail photographique de l'artiste Dominique Gauthey. Ces photographies ne doivent pas être perçues comme des illustrations de qualité. Elles font, au contraire, écho à notre production écrite, dans une ambiance certes équivalente, mais en ayant recours à un autre moyen d'expression apte à suggérer l'équivalence. Il nous semble que dans un territoire aussi surexposé que le Val d'Europe, il importait d'arracher ce lieu du sol et donner corps à une réalité délivrée de toute appréciation définitive. Ce rapport et ces photographies parlent du Val d'Europe, en des termes différents, parfois contradictoires, mais l'important n'était pas là. Dans un microterritoire qui peut aveugler son observateur par son caractère idéologique, cet effort d'ordre artistique et scientifique permet de sortir du « champ clos » de l'académisme pour essayer de mieux comprendre ce qui s'y joue. Le Val d'Europe n'est pas ordinaire. Il déborde la forme qui l'enferme. Aussi, cette double approche artistico-scientifique s'est attachée à en discerner le fond car le fond couvre toujours la forme.

# 1. Genèse d'un territoire hors norme

## a. La vision d'Etat

Nous sommes en 1970. Les pouvoirs publics français installent officiellement une mission d'étude et d'aménagement de la « vallée de la Marne, une cinquième ville nouvelle de la région parisienne ». Un an plus tôt, le SDAU<sup>6</sup> avait proposé sa création ainsi que celle de Cergy-Pontoise sur l'axe Nord et celle de trois autres villes nouvelles sur l'axe Sud (Saint-Quentin-en-Yvelines, Evry et Melun-Sénart) pour mettre fin au développement en tâche d'huile de la banlieue parisienne, canaliser les urbanisations nouvelles et proposer des centres urbains nouveaux autour desquels se développeraient de véritables villes nouvelles assurant un équilibre progressif de l'habitat et de l'emploi des quartiers d'habitation et des espaces verts. Un an après, l'ensemble gagnait un nom, Marne-la-Vallée,

*« choisi pour désigner poétiquement une ville agglomérée et dense, mais aussi un ensemble équipé de plusieurs forêts allant sur trois départements, de Noisy-le-Grand à l'ouest, choisi pour en être le cœur, jusqu'à Saint-Germain-sur-Morin à l'est, en longeant la vallée de la Marne sur 20 Km de long et 4 Km de large ».*

Les circonstances décidant des événements, la crise pétrolière avait mis à mal les ambitions du gouvernement français. 60% seulement des logements prévus dans le cadre du VIe plan (1971-1975) étaient construits. Marne-la-Vallée souffrait d'un retard dans le secteur des bureaux. Comparées aux villes nouvelles de Cergy-Pontoise (23 000m<sup>2</sup>) et de Saint-Quentin-en-Yvelines (22 000 m<sup>2</sup>), ses surfaces commercialisées sont faibles en 1981 : 7 000 m<sup>2</sup>. Une concertation entre l'Etat et les élus régionaux sur les perspectives de développement des villes nouvelles fixaient alors de nouveaux objectifs au développement du secteur Est parisien<sup>7</sup>. Sous l'égide de l'Etablissement public d'aménagement de Marne-la-Vallée (EPA Marne), cinq objectifs principaux furent affirmés :

- *Réalisation d'un habitat laissant une place importante aux logements individuels et intermédiaires, et diversifié tant dans sa nature que dans son statut ;*
- *Recherche de l'équilibre entre l'habitat et l'emploi grâce à l'insertion de zones d'activités importantes ;*

---

<sup>6</sup> Présenté en 1965 par le District, un organisme créé par le gouvernement et où se retrouvait au sein d'un conseil d'administration des représentants des départements et des communes concernées, le Schéma D'Aménagement et d'Urbanisme de la région parisienne était une charte de l'urbanisme de l'agglomération parisienne réglementant le dynamisme de la capitale.

<sup>7</sup> Voir le document rédigé par l'EPA Marne, *Marne-la-Vallée, schéma d'organisation et de développement du secteur Est*, Juin 1981.

- *Développement d'un niveau d'équipements publics et privés assurant les éléments de centralité à l'urbanisation nouvelle compatibles avec un fonctionnement autonome ;*
- *Mise en place, dans la conception d'ensemble, d'éléments structurants et fédérateurs permettant un fonctionnement cohérent des différentes zones d'urbanisation nouvelle du secteur ;*
- *Recherche d'une coexistence harmonieuse entre l'urbanisation nouvelle et les espaces naturels à préserver.*

Dans le même temps, ces objectifs furent discutés avec les élus locaux et la profession agricole dans le cadre de l'établissement des plans d'occupation des sols. Cette phase du développement de Marne-la-Vallée est importante à souligner car le parti pris urbanistique qui a, par la suite, configuré le Val d'Europe découle d'une certaine façon des réflexions menées à ce moment-là. C'est alors, en effet, que les options d'aménagement du secteur IV furent prises, que les « aménageurs » d'EPA Marne résumèrent en quatre principes :

- *Composer la ville avec le paysage rural par le respect du relief, du parcellaire foncier et de certains chemins ruraux, et par la création de nouveaux tracés, tels des allées, avenues, perspectives, esplanades pour compléter les tracés existants ;*
- *Etendre hameaux et villages par des greffes incluant des activités non nuisantes ;*
- *Fonder de nouveaux bourgs ou « Villeneuves » liées à des parcs d'activités et à de grands équipements intercommunaux ;*
- *Assurer les relations à l'intérieur du secteur Est et avec son environnement en privilégiant les transports et les cycles.*

Cette orientation est décisive car elle détermine la nouvelle physionomie de cette nouvelle ville. En matière d'urbanisme, le choix des mots n'est jamais anodin. Si nous parlons ici de « nouvelle ville » plutôt que de « ville nouvelle », c'est parce que ces concepteurs modifièrent à ce moment-là l'image définitive de la ville qui se dessine. C'est alors qu'ils font le choix de villes neuves, « les Villeneuves » décrites dans les principes précédemment cités et ainsi définies : des microterritoires qui ne reproduisent pas le visage des villes nouvelles troublées par un environnement contradictoire mais un modèle de ville qui fait revivre la ville traditionnelle, c'est-à-dire un nouvel environnement urbain qui équilibre la mémoire du passé et le temps présent. Ces orientations marquaient

une rupture avec les principes d'action d'alors en modifiant les méthodes d'élaboration du projet et de gestion urbaine. Le caractère inachevé des premières villes nouvelles et la dégradation physique et sociale des quartiers HLM constatée dès le milieu des années 1970 avaient convaincu les initiateurs du secteur IV de Marne-la-Vallée de lui donner un caractère spécifique : la qualité et la quantité ne doivent plus coïncider. Les formes imaginées hier doivent, selon eux, d'autant plus



constituer un patrimoine stable qu'elles demeurent un répertoire de modèles en ce qui concerne l'art et l'usage. Il suffit de comparer, par exemple, les approches des secteurs 1<sup>8</sup> et 4 de Marne-la-Vallée pour mesurer cette évolution. Ainsi, dans un rapport du Conseil général des Ponts et chaussées<sup>9</sup>, les dirigeants passés et actuels soulignent cette conception idéologique. Ils confient que « *dans le secteur 4, (le choix avait été fait) d'une centralité unique traditionnelle « multifonctions » avec places publiques, îlots et rues, le tout avec une recherche de diversification de la typologie des logements (collectifs/individuels, locatif/accession), dans un style architectural et urbain, là encore, de type haussmannien* » quand, dans le « *secteur 1, (le choix était celui) d'une centralité forte imposée ex nihilo autour d'une gare de RER et d'un centre commercial, mais contrebattue ultérieurement par les élus pour lui juxtaposer une centralité plus traditionnelle à base d'opérations de logements collectifs privés et d'équipement culturel structurant* ».

Si l'on observe les événements à rebours, on ne peut qu'être frappé de constater que le point de vue historiciste des aménageurs du secteur IV, explicitée rappelons-le, à la fin des années 1970, soit dans une époque bien différente de la nôtre tant en termes sociaux que technologiques et économiques, sont en *quasi* adéquation avec les aspirations particularistes d'une grande partie de la population actuelle, nous pensons principalement à ce large groupe social que sont les classes moyennes inférieures et supérieures. Il apparaît que ces théoriciens de la ville neuve avaient déjà anticipé l'un des effets majeurs de la « moyennisation » à venir de la société française<sup>10</sup> : la modification des relations qui s'établissent entre les individus et leur perception du territoire. Ils avaient compris que si les lotissements de maisons de maçons de type Bouygues et Phénix avaient en compte la signification de la maison -un investissement économique et social-, leurs constructeurs avaient oublié un ensemble de facteurs déterminants dans l'acquisition d'un logement : ceux qui ont trait à la valorisation d'une trajectoire résidentielle. Contrairement à l'analyse idéologisée et surtout fortement réductrice de Pierre Bourdieu sur les acquéreurs, « grand bénéficiaire apparent du processus d'« embourgeoisement » et « produit d'un libéralisme visant à l'attacher à un ordre établi par les liens de la propriété »<sup>11</sup>, ce groupe social appréhende l'espace comme un signifiant, c'est-à-dire un lieu où il affiche son accomplissement et met en évidence son pouvoir d'acquisition (aussi bien économique que culturel) et sa vision autocentrée du monde. Il n'est pas inutile de rappeler ici que les classes moyennes ont commencé à devenir dès les années 1960 le pôle structurant de la société française. Depuis cette époque, en effet, elle n'ont plus besoin des partis politiques pour disposer de porte-parole et pratiquer des modes d'action collectifs similaires aux salariés : les fédérations de fonctionnaires et d'enseignants atteignent des taux de

---

<sup>8</sup> Le secteur 1 dit Porte de Paris est composé de trois communes : Noisy-le-Grand, Bry-sur-Marne et Villiers-sur-Marne.

<sup>9</sup> Conseil ministériel de l'évaluation, Conseil général des Ponts et Chaussées, *L'évaluation de la politique du logement dans les villes nouvelles, Annexe G, Synthèse des campagnes d'entretiens avec des acteurs des villes nouvelles d'Evry, L'Isle d'Abeau et Marne-la-Vallée*, Décembre 2004.

<sup>10</sup> Voir Luc Boltanski, *Les Cadres, la formation d'un groupe social*, Editions de Minuit, 1982.

<sup>11</sup> Pierre Bourdieu, *Les structures sociales de l'économie*, Le Seuil, 2000.

syndicalisation nettement supérieurs à ceux des salariés du secteur privé, ce qui en fait des interlocuteurs incontournables ; les fédérations d'ingénieurs et de cadres ont à gérer les diverses structures financières (caisse de retraite, de sécurité sociale, etc.) ; les systèmes médicaux et l'Ordre des médecins sont intéressés à la pérennité du système de sécurité sociale et au contrôle du *numerus clausus* à l'entrée des études qui leur garantissent un statut et des revenus stables<sup>12</sup>.

Cependant, cette planification étatique d'un territoire hors norme, au sens où il tranchait avec les schémas existants et tentait d'actualiser une virtualité latente, ne manque pas d'interroger. Elle relègue au rang de bavardages les discours officiels qui avaient suivi la signature de la convention entre l'Etat français et la Walt Disney Company, et qui liaient la construction du Val d'Europe à une aubaine politico-industrielle. Dans un contexte politique alors fragile, l'histoire insistait sur la valeur économique du projet. Elle évoquait le désembourbement de la quatrième tranche de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée de l'impasse dans laquelle elle se trouvait. Il s'en suivait ensuite un ordre séquentiel récurrent périodisé qui soulignait les 915 millions d'euros de devises versés dans les caisses de l'Etat et les 30 000 emplois créés à terme. La fermeture de l'usine Renault à Billancourt avec l'assentiment de son unique actionnaire, l'Etat, au moment même où la société Disney inaugurerait son premier parc français avait donné du crédit à cette analyse stratégique. Or, ces arguments en cachaient d'autres. Le témoignage de Bertrand Ousset, le directeur adjoint actuel d'EPA Marne, exprime (ou trahit) de manière décisive cette autre perspective :

*« Le schéma directeur de Paul Delouvrier prévoyait à Marne-la-Vallée deux centres urbains importants : le premier à Noisy-le-Grand et le second dans le secteur IV. Quand j'ai intégré l'établissement public, en 1971, le projet situait le centre urbain du secteur IV dans la commune de Magny-le-Hongre. Au début des années 1980, nous avions un stock d'études là-dessus et, malgré nos efforts, nous n'arrivions pas à matérialiser nos idées. Je me rappelle que les*

*représentants de l'Etat nous avaient même demandé de préparer la revente des terrains que nous avions achetés à travers les zones d'aménagement différé ».*

*« Sitôt que nous avons eu connaissance des intentions des dirigeants de Disney, poursuit-il, nous les avons rencontrés. A nos yeux, l'enjeu ne résidait pas dans la seule implantation de la station touristique. Une autre question se posait : celle de la comptabilité de ce projet avec l'objectif du schéma directeur de développer un centre urbain sur ce site ».*

Dans une société française alors en transition, le Val d'Europe détenait finalement une position stratégique. Ce devait le lieu, par excellence, tenant compte des changements survenus dans la structure familiale et la sociologie des

---

<sup>12</sup> Voir Christophe Charle, in *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, tome 50, n°4, 2003.

villes. Il devait, en outre, donner bonne figure au retrait de l'Etat en matière de politique urbaine et d'aménagement du territoire, ce qui était l'objectif implicite de l'émergence du Val d'Europe. Il faut rappeler ici la résistance initiale de certaines administrations centrales dont la DATAR qui s'était opposée en 1976 à une première demande de Disney pour une implantation d'un parc à thèmes en Ile-de-France.

Au début des années 1980, l'EPA Marne avait négocié la construction à Champs-sur-Marne d'un parc d'attraction avec un groupe américain au poids économique moins conséquent, Taft. Même si ce projet fut abandonné en raison du refus de cette implantation par le maire communiste de la ville, il avait permis aux responsables de l'EPA Marne de rapprocher deux desseins d'autant plus antinomique –l'insertion d'une station touristique dans un projet urbain- qu'il s'appuyait sur un attelage atypique : deux acteurs aux conceptions urbaines opposés s'associent pour fabriquer une ville nouvelle.

Dès l'origine, le Val d'Europe était destiné à ouvrir de nouvelles pistes de réflexion sur les voies d'une nouvelle société urbaine : ni une ville de masse, de celles qui n'ont ni centre ni limite, la puissance de l'argent en étant le centre imaginaire, ni une ville publique, au sens démocratique du terme, de celles qui sont accessibles à tous et qui sont faites pour tous, le Val d'Europe devait symboliser, aux yeux de ses concepteurs, la ville post-providentialiste, un modèle qui développe tout à la fois une vision néo-libérale, toute empreinte d'individualisme, mais aussi un idéal providentialiste pour limiter les capacités d'autonomie de ces mêmes individus. Il est intéressant de préciser que cette orientation nouvelle fut prise au moment même où la gauche socialo-communiste accédait au pouvoir. Pourquoi la gauche, si généreuse dans ses visées –elle défendait simultanément une conception de la société solidaire et égalitariste, à travers notamment ses politiques urbaines dans les grands ensembles HLM (création, entre autres, des DSQ et des ZEP)- expérimentait-elle une vision du territoire qui sacrifiait ces idéaux providentialistes ? Soyons plus concrets encore. Arrivée au pouvoir grâce avant tout au vote ouvrier, pour quels motifs le gouvernement socialo-communiste s'était engagé dans une

politique urbaine en contradiction avec ses idéaux ? Après avoir ignoré sa principale proposition politique en matière d'urbanisme, la municipalisation des sols figurait parmi les 110 propositions du candidat Mitterrand, l'exécutif socialiste légitimait les vertus « sécessionnistes » de son autre électorat, les classes moyennes (fonctionnaires, employés et cadres moyens du secteur privé) et leur désir d'émancipation des contraintes du réel. C'est à ce niveau des « raisons » sous-jacentes qu'il faut se situer lorsqu'on analyse le contexte sociopolitique qui a entouré les négociations entre l'Etat français et la société Disney. Lorsqu'il discutait le développement urbain du secteur IV de Marne-la-Vallée avec la multinationale américaine, des négociations qui se sont jouées à un haut niveau puisque le président de la République française<sup>13</sup> avait plaidé le dossier « Disney »

---

<sup>13</sup> François Mitterrand.

auprès de son homologue américain, l'hyperconservateur Ronald Reagan, se structurait à des milliers de kilomètres de là, à Chiba, à une trentaine de minutes environ de Tokyo, un mini Val d'Europe<sup>14</sup>. La Walt Disney Company profitait, en effet, d'une sorte de « schéma directeur d'aménagement » de Chiba mis en place en 1962 par les autorités locales pour collaborer avec la société chargée de l'aménagement de 874 hectares dans la ville d'Urayasa, l'Oriental Land Company (OLC), pour construire des équipements de loisirs et un quartier résidentiel de 6 500 maisons. La Walt Disney Company collaborait avec la OLC, fournissant les plans, supervisant la construction et autorisant l'utilisation des thèmes et des personnages.

Finalement, ce cheminement étatique vers une nouvelle orientation urbaine dans une société qui s'est longtemps voulue hétérogène a surtout souffert de sa sensibilisation à un modèle urbain éloigné alors du « modèle urbain français ». Reconfigurer, il est vrai, le Val d'Europe en une ville semi-privée dans sa forme juridique (ou semi-publique) et qui répond à un unique mode d'appartenance, en l'occurrence celui des classes moyennes, c'était fabriquer artificiellement une nouvelle identité. Il importait, donc, aux yeux de ses aménageurs de donner les signes de ce cheminement vers une identité plurielle (franco-américaine, internationale, etc.) à travers la réidentification de ces traits distinctifs. Il s'agissait d'inscrire ce futur territoire au cœur d'un entrecroisement entre l'histoire de la ville nouvelle et la fictionnalisation de sa reconfiguration. Pour réidentifier le secteur IV, ces concepteurs ont voulu dans un premier temps assurer la permanence du caractère national de cette nouvelle ville :

*« Il est très fréquent que l'évocation d'un tel projet (de parc de loisirs et de culture) soit reçue avec scepticisme ou même défavorablement par la plupart des gens, qui réagissent en fonction d'une image négative, à priori, en raison des références culturelles françaises en la matière. Il en fut ainsi à l'EPA Marne lorsque l'idée d'un tel projet fut présentée pour la première fois. Cependant, après discussion et réflexion, nous avons considéré que l'idée qui nous était proposée n'avait rien de commun avec l'ancien Lunapark ou la Foire de Trône et qu'il ne fallait pas non plus l'identifier automatiquement aux Parcs de loisirs américains. (...). Ainsi, paraissait-il très séduisant de promouvoir un projet visant à rassembler de grandes attractions populaires, les unes à caractère ludique, les autres à caractère culturel en un même lieu, un Parc pour un public principalement familial. Cela permettrait de réconcilier culture populaire et culture de masse. L'unité de l'ensemble serait assurée par une référence explicite au patrimoine culturel français, qu'il soit régional, national ou international. En atteignant cet objectif, nous apporterions un équipement du plus grand intérêt pour les loisirs et l'activité touristique de la région d'Ile-de-France. Ce faisant, nous ajouterions un élément tout à fait exceptionnel à la dynamique de*

---

<sup>14</sup> Nous reprenons ici des informations révélées par Farhad Bagherzadeh in *Cahiers du C.R.E.P.I.H.*, Eurodisney Resort, Marne-la-Vallée, n°41, Décembre 1992.

*développement de la ville nouvelle. (...). Une telle orientation vers un Parc à thème narratif unique nous a paru réductrice, et c'est pourquoi la préférence a été donnée à une approche plus large et plus riche offrant à tous les publics le dépaysement, autour des principaux thèmes de la culture française<sup>15</sup> : l'histoire de France, le régionalisme, le folklore français, les arts et traditions populaires, les métiers d'autrefois, le rayonnement de la France dans le monde, sur les quatre continents et bien entendu de toute la tradition des Parcs de loisirs parisiens : Tivoli, Colysée, Closerie des Lilas, Pré Catelan. Des complémentarités avec des équipements tel le musée des Arts et Tradition populaire ou le futur Musée des Sciences et Techniques de la Villette seront prises en compte. »<sup>16</sup>*

La signature de la convention-cadre le 24 mars 1987 au plus haut niveau de l'Etat français, en l'occurrence Jacques Chirac, alors Premier ministre d'un gouvernement de cohabitation, a permis ce passage à un temps nouveau. L'enracinement n'était plus douloureux. Les théoriciens du secteur IV avaient efficacement travaillé le tissu local. Le futur Val d'Europe avait gagné une identité de type postmoderne, à l'âge de la globalisation et des réseaux généralisés. Désormais, les aménageurs de cette nouvelle ville n'allaient plus oeuvrer à la concrétisation d'un chantier national, la régénération de l'est parisien, mais visaient la constitution d'une figure emblématique d'une identité urbaine mondialisée. Dans cette nouvelle configuration, les données identitaires évoluent. Ainsi, l'EPA Marne n'est plus un aménageur, un acteur à identité fixe, mais un acteur à identité multiple, EPA Marne se mutant en EPA France. L'imaginaire produit par cette nouvelle identité est sur un autre plan. Désormais, écrivent ses concepteurs, « le projet du Val d'Europe (c'est) : pragmatisme, souplesse, prévisions, adaptation à toutes situations aux pouvoirs et aux terrains »<sup>17</sup>. Ces mots d'ordre rendent compte de ce nouveau territoire :

*« Les Américains se lancent dans un projet important dont ils connaissent l'échelle, qu'ils ont préparé depuis de longues années, qu'ils lancent progressivement. Quand on travaille avec eux, on peut relever (ces) six attitudes principales ».*

---

<sup>15</sup> La formule est soulignée par les auteurs de ce document.

<sup>16</sup> EPA Marne, Livre blanc, *Parc de loisirs et de culture de Marne-la-Vallée*, Juillet 1981.

<sup>17</sup> Marne-la-Vallée, *Centre urbain du Val d'Europe. Dossier programme*, 15 octobre 1990.

## b. La vision d'une multinationale du loisir

Pour donner une idée de la vision urbaine mise en œuvre par la multinationale américaine, l'extrait qui va suivre d'un éditorial de son directeur général adjoint dans une revue hagiographique<sup>18</sup> constitue *en tant que tel* un bon moyen de compréhension des mécanismes qui sous-tendent le Val d'Europe :

*« Qu'est-ce qu'une ville ? Des rues, des places, des jardins, des quartiers, des monuments, des habitants, des habitudes ... qui d'ordinaire, réclament plusieurs siècles pour prendre forme. Quelques années ont suffi pour que le Val d'Europe surgisse de terre. Quelques années qui ont vu s'élever sur une surface équivalente à la ville de Chartres un espace résidentiel qui accueillera à terme 40 000 habitants, un pôle économique qui ne cesse de prendre de l'ampleur, un réseau d'infrastructure gigantesque et la première destination touristique d'Europe avec Disneyland Resort Paris. Le secret de Val d'Europe ? Il tient en deux mots : l'enthousiasme et la vision. (...). Car le Val d'Europe est différent. A l'heure où naissent les premiers bébés de la ville, les toutes premières personnes qui pourront se dire « de » Val d'Europe parce qu'elles n'auront jamais connu d'autre paysage que le sien, nous avons voulu vous apporter un témoignage vivant de cette différence. »*

Parce que le monde économique et sa logique rationaliste sont tout entiers présents dans tous les coins et recoins du Val d'Europe, tous les mots utilisés ici ont un sens. Ils permettent en effet de comprendre le modèle de ville construit dans ce petit bout de Seine-et-Marne. En recourant à des références épurées de toute notion historique, technique et politique, en ignorant toute référence aux réalités sociales, le représentant de la multinationale américaine veut inscrire le Val d'Europe dans un univers extraterritorial. Le propos du manager de Disney est sans ambiguïté : le Val d'Europe a cessé d'être conçu comme un pôle d'équilibre de la région parisienne. Domesticqué par Disney, il s'enracine dans une longue histoire collective, celle de la Walt Disney Company. Rappelons ici le vieux rêve jusqu'alors inabouti de Walt Disney de modeler la ville idéale de l'avenir qu'il avait appelé EPCOT : *Experimental Prototype Community Of Tomorrow* (Prototype expérimental de la ville de demain). Walt Disney aurait tiré son inspiration d'écrits de Victor Gruen (1903-1980), un des théoriciens de l'urbanisme de la société du loisir et dont l'ouvrage, *The Heart of Our Cities*, proposait un certain nombre de solutions à la crise urbaine des années 1960, crise directement liée, selon lui, à l'automobile et son cortège de banlieues sans âme et de centres-villes dégradés. EPCOT était programmé pour accueillir vingt mille résidents auxquels il voulait offrir une technologie « jamais vue à ce jour », mise au service d'une vie de famille ultramoderne. Sachant que ses promoteurs

---

<sup>18</sup> In VDE, Val d'Europe, Entreprise, Société & Idées neuves. *Qu'est-ce qu'une ville moderne ?*, un document publié par Euro Disney Associés S.C.A.

américains prévoient d'y recevoir 20 000 habitants en 2017, l'aventure du Val d'Europe, telle qu'elle se présente, semble conforme aux vœux du géniteur de Mickey Mouse.

L'arrivée de Disney a profondément modifié ce petit territoire de 1 940 hectares. L'image de l'amas chaotique de terrains vagues, de grues géantes et de rares équipements et commerces apparaît périmée. Vieux bourgs typiques d'une plaine briarde autrefois clairsemée de petites maisons de pierre et de fermettes mitoyennes de nombreux vestiges classés, ainsi que d'églises et de vieux puits, les cinq communes relevant du Val d'Europe n'ont pas résisté à la conception rationnelle du territoire des urbanistes de Disney. Un document interne<sup>19</sup> de la société américaine explicite le projet :

*« Comme toutes les grandes idées, le projet était simple : créer au cœur de l'Europe, un lieu unique, à la fois maîtrisé et ouvert sur le monde. Le site : les abords d'une vallée verdoyante d'Ile-de-France, à trois heures seulement de Londres, Amsterdam et Bordeaux, à deux heures de Lyon, à une heure et demie de Bruxelles et à 35 minutes de Paris (...). Nous avons la volonté de faire de ce site un lieu de complémentarité et d'énergie créatrice entre les loisirs, les activités économiques et la vie de tous les jours. Cette vision, nous l'appelons la Ville de l'Imagination ».*

Quitte à être répétitif, soulignons la nécessité de ne pas renvoyer le langage de la multinationale américaine à son sens premier. Quand Disney parle du Val d'Europe comme d'une *Ville de l'Imagination*, il n'érige pas ce territoire en un lieu extraordinaire. Il faut, au contraire, appréhender ce mot par son envers, c'est-à-dire ne pas associer ce qualificatif à l'univers spectaculaire et paillettes des parcs Disneyland. Il faut comprendre *l'imagination* en question comme la volonté d'externaliser ses pratiques internes en matière de loisirs. Aux yeux de ses mentors américains, le Val d'Europe doit instaurer à champ ouvert une autre manière de faire de la ville en y intégrant les principes de la « maison mère », la Walt Disney Company. C'est ainsi qu'il souhaite organiser son développement affranchi de toutes les régulations sociales. En témoigne son rejet de la modernité :

*« Val d'Europe est une ville neuve. La logique voudrait que son architecture soit tournée vers l'avenir. Mais qu'est-ce qu'une architecture tournée vers l'avenir ? La réponse n'est pas simple, d'autant que la modernité est une notion vague, sur laquelle les architectes eux-mêmes se déchirent régulièrement depuis la*

*renaissance. (...). Entre l'ultramoderne du XIXe siècle et les expériences urbanistiques des années 60 qui s'achèvent aujourd'hui par la destruction très médiatisée des barres de HLM... les cartes sont singulièrement brouillées. Une chose est sûre : les générations d'architectes qui se sont succédées depuis la fin de*

---

<sup>19</sup> Selon une information donnée par l'*Humanité* du septembre 1999.

*la seconde guerre mondiale ont invariablement cherché à créer pour l'homme de nouvelles conditions de vie par l'expérimentation. Mais est-ce là, au fond, le rôle de l'architecture ? »<sup>20</sup>*

Tout en affaiblissant l'ensemble des acteurs qui font la ville, et au premier desquels les Hommes qui l'habitent, en discréditant notamment tous les modèles de développement urbain, la multinationale du loisir veut réduire tous les mécanismes de régulation politique de l'espace. La ville n'est pas une affaire publique mais une production réellement mondialisée, en l'occurrence une sorte d'utopie débarrassée des contraintes locales et nationales. Ne pas l'admettre, ce serait nier la logique des choses :

*« Les architectes du Val d'Europe ont donc pris le parti contraire. Dès le départ, ils ont estimé que, pour attirer les gens dans la ville, il fallait leur donner envie d'y vivre et d'y travailler –non attendre de voir s'ils pouvaient s'adapter aux conditions d'existence pensées pour eux. (...). Installer sa famille ou son entreprise sur un territoire vierge est forcément une aventure. Tout ce qui peut rendre la transition moins rude, tout ce qui permet de créer au plus vite des racines est une chance pour l'avenir de tous. Comme le choix d'un style que les gens s'approprient tout naturellement, au même titre que la présence de tous les équipements et infrastructures répondant d'emblée à leurs besoins. »<sup>21</sup>*

En arrachant le Val d'Europe aux particularismes locaux -le rapport de force était d'autant plus à son avantage que lorsqu'il prit contact avec le gouvernement français en janvier 1984, la Walt Disney Company avait pu négocier son implantation en France en position favorable<sup>22</sup>-, la multinationale du loisir l'a transformé en « fief » quasi autonome. Pour donner au Val d'Europe « le meilleur de la cité traditionnelle »<sup>23</sup>, elle investit tous les champs de production. Au Val d'Europe, elle engage ses moyens mais aussi ses goûts et son système de classement. Sa situation de monopole s'agissant de déterminer ce que sont le beau et le bien en matière de construction trouve son point culminant dans ses choix de promoteurs immobiliers. Avant de développer notre argumentation, il importe de rappeler, auparavant, que la société Disney achète les terrains à bâtir à l'EPA France, des surfaces foncières que l'opérateur public a viabilisées, puis les vend au promoteur privé qu'elle aura choisi en fonction d'un

---

<sup>20</sup> Voir VDE. Val d'Europe, entreprise, société & idées neuves, op. cité.

<sup>21</sup> Voir VDE. Val d'Europe, entreprise, société & idées neuves, op. cité.

<sup>22</sup> Les dirigeants de Disney ont obtenu des gouvernements Fabius (1985-mars 1986) puis Chirac (avril 1986-mars 1987) un soutien financier considérable. La France s'engage à financer, à construire et à mettre en service les équipements publics nécessaires au bon fonctionnement d'EuroDisney. Elle s'engage à réaliser l'extension de la ligne A du RER et du TGV, à créer une gare distante de 150 mètres maximum des guichets d'entrées du parc, à empêcher toute concurrence (parcs de loisirs, installation sportives, hôtellerie, etc.). La France s'est même engagée à supporter le risque en cas de faillite. Elle a accordé à la multinationale américaine une TVA au taux exceptionnel de 7% au lieu du taux normal de 18,6%. La société américaine obtint aussi des avantages plus confidentiels. Ainsi, la RATP s'est engagée à tout mettre en œuvre pour que la ligne A du RER –une médiane qui désert les axes stratégiques de la capitale (le secteur des Champs-Élysées, les quartiers des Halles et de l'Opéra, et la gare de Lyon) et qui mène à la station touristique-, fonctionne sans accroc.

<sup>23</sup> Voir VDE. Val d'Europe, entreprise, société & idées neuves, op. cité.



cahier des charges qu'elle a établi. La lecture de l'un de ces documents<sup>24</sup>, relatif à une opération menée à Magny-le-Hongre, nous livre les mécanismes sur lesquels s'appuie l'emprise de la multinationale américaine.

Il est tout d'abord précisé qu'en « *raison de la localisation du Lot et de sa proximité avec les diverses installations du complexe de loisirs Disneyland Paris, ainsi qu'en raison du fait que plusieurs lots adjacents ou proches sont appelés à être développés et/ou commercialisés par VEP<sup>25</sup> dans le cadre du développement global du Quartier ..., (...) à chaque phase de conception, réalisation et commercialisation du projet, le preneur (le promoteur) s'obligera, conformément aux dispositions du CCPP<sup>26</sup> et selon les dispositions ci-après énoncées, soit à informer VEP, soit à se concerter avec VEP, soit à recueillir l'accord préalable et écrit de VEP.* » S'agissant du choix des architectes et du paysagiste, le promoteur est invité à faire « *ses meilleurs efforts pour retenir les choix suivants : .... Et .... Dans le cas où ces derniers ne seraient pas retenus, le preneur s'engage à proposer à VEP une nouvelle équipe architecte et paysagiste qui devra recevoir l'accord de VEP. (...). L'architecte de coordination est le cabinet ... représenté par M.... en qualité d'architecte de coordination du quartier ..., qui assumera donc le rôle d'architecte coordonnateur de l'ensemble des maîtres d'œuvre intervenant sur ces secteurs et interviendra sur demande de VEP et à sa charge.* » S'agissant de la phase d'avant-projet, « *le preneur s'oblige à recueillir l'accord préalable de VEP pour la définition et la mise au point des différentes caractéristiques, notamment urbanistiques, paysagères et architecturales du projet et particulièrement pendant la phase des études d'avant-projet sommaire, d'avant-projet définitif, de préparation des pré-dossiers et dossiers de demandes d'autorisations administratives, en ce compris le permis de construire et permis de construire modificatif le cas échéant.* » Enfin, concernant la phase d'exécution, « *le preneur s'oblige à recueillir l'accord préalable de VEP sur : l'ensemble des documents, pièces écrites et graphiques nécessaires à la préparation, sur le plan architectural et paysagé, des appels d'offres notamment et sans que cela ne soit limitatif, le descriptif des travaux, les carnets de détails à l'échelle qui sera jugée nécessaire par le ou les architectes du projet ; l'ensemble des éléments décrits ci-dessus ayant évolué pendant la négociation avec les entreprises, et ce avant conclusion des marchés de travaux du projet ; toute mise au point, adaptation, évolution ou modification des pièces précitées en cours de réalisation du projet ; tout changement de matériaux, de dimensionnement, de finition et de mise en œuvre ; les plans de détail des entreprises (serrurerie, menuiserie, ouvrage particulier, calpinage pierre le cas échéant) ; les plans de plantation.* »

En enfermant les promoteurs dans des contraintes sans autre recours que de s'y plier, sous peine de ne plus pouvoir accéder à ce marché immobilier florissant, en obtenant des pouvoirs publics qu'ils s'engagent à travailler dans son sens – l'Etat

---

<sup>24</sup> Pour des raisons de confidentialité exigées par notre source d'information, nous ne détaillerons pas davantage l'identité de ce document.

<sup>25</sup> Val d'Europe Promotion S.A., la société en charge du développement immobilier chez Disneyland Paris.

<sup>26</sup> Cahier des Charges des Prescriptions Particulières, soit le document que nous mentionnons.

français serait dans une impasse royale si Disney reprenait ses billes-, la multinationale américaine a créé un nouvel ordre urbain. L'arrivée de la société américaine a, en effet, bouleversé la vie de 15 000 riverains. Se promener en effet dans ces communes, c'est pénétrer au cœur d'une étrange mosaïque. Quel que soit le promoteur immobilier choisi par Disney (Bouygues, Kaufmann et Broad Homes, Meunier, Immobilière 3F, Féréal, Les Nouveaux Constructeurs, Capri, Marignan, Financière Rive Gauche, etc.), chacun a respecté le principe conducteur de la multinationale du loisir : une absolue nécessité de cohérence. Les constructions donnent toutes à voir des petites maisons rectangulaires aux façades colorées et au pied desquelles trône un jardinet aux lignes régulières et aux haies bien taillées. Quant aux trottoirs, qu'ils soient en dalle de granit de niveau avec la chaussée ou dans un mélange de goudrons et de cailloux, ils sont étroits et se dérobent aux flâneries. Vu d'en haut, le choix des aménageurs de rendre la rue inhospitalière aux piétons est net. La forme des rues rend justice aux automobilistes. Débauche de pavés de couleurs, festival de soulèvements de chaussée, de bornes de fonte, de trottoirs exhaussés, l'espace de la rue garantit difficilement le jeu classique des interactions urbaines. Petite voie ou grande avenue, nous avons affaire ici à un espace public dévoué à la circulation selon les normes fixées par l'urbanisme de l'habitat résidentiel. Ici, on ne doit pas laisser son regard. C'est pourquoi, la rue est dépourvue d'originalité. Rien n'est laissé au hasard. L'austérité et la simplicité sont de rigueur. Les bancs publics sont proscrits et les squares pour les enfants sont rares. Même la végétation participe de ce fonctionnement purement utilitaire. Ne tenant compte ni du climat ni des saisons ni même de la géographie locale, elle affirme de manière schématique le principe d'orientation de ces ensembles : des lieux qui valorisent le repli sur soi.

## 2. L'espace des points de vue

### a. Le rêve des classes moyennes

Cette nouvelle organisation spatiale et temporelle s'est affirmée car un fait nouveau a marqué l'amorce de ce processus continu depuis le début des années 1960 avec son accélération à partir du milieu des années 1970 : l'embourgeoisement de la société française. C'est en effet à ce moment-là que s'est opérée l'atomisation du prolétariat ouvrier et la magnificence des classes moyennes, un mouvement qui est fortement lié à la tertiarisation de l'économie française qui a agrégé une classe tampon entre la bourgeoisie et le monde ouvrier, constituée des cadres moyens, des employés, des techniciens et des agents de maîtrise. Alors que l'identification « classe ouvrière » n'a cessé de régresser quantitativement<sup>27</sup>, les classes moyennes sont devenues un phénomène social. Imprimant leurs marques sur le temps et sur le personnel politique, leurs votes font et défont les majorités politiques, de sorte que les partis de gouvernement (UMP, Centristes et PS) recherchent d'abord leurs suffrages. Ce long processus de notabilisation de la société française est à relier à un autre phénomène : l'épuisement de l'Etat social, incapable de donner du corps à une société française émietlée après trois décennies d'échec des politiques publiques dans les quartiers d'habitat social. Le risque entrevu par Hannah Arendt est du reste en train de se confirmer : Que la politique disparaisse complètement du monde. Ainsi, que le précise Marc Sadoun<sup>28</sup>, le politique a changé de nature : il ne réalise plus l'être du citoyen, il en considère l'avoir. Il ne gouverne plus les hommes, il administre les choses. L'emprise des classes moyennes sur le territoire, des individus sur le collectif, découle de ce basculement. Dès lors que la société française n'est plus structurée en « catégories sociales » relativement stables et soulevées par un destin collectif mais qu'elle est façonnée et structurée en permanence par des « communautés de situation », l'urbanisme libéral, au sens où il ne fabrique pas un territoire sans lequel l'urbanisme est un bien commun mais un espace qui broie les hétérogénéités, a droit de cité dans l'hexagone.

Le Val d'Europe préfigure cette nouvelle vision de l'espace urbain. Il offre aux classes moyennes les conditions d'une communauté de destin, le lieu dans lequel elles peuvent lier leur sort :

*« Il y a un esprit Val d'Europe. Il y a une homogénéité de l'ensemble. Les gens qui viennent ici cherchent un nouvel art de vivre. »* (Un responsable chez Disneyland Paris).

---

<sup>27</sup> Voir Guy Michelat et Michel Simon, *Les ouvriers et la politique*, Presses de Sciences-Po, 2004.

<sup>28</sup> Marc Sadoun in *La démocratie en France. 2. Limites*, sous la direction de Marc Sadoun, Gallimard, 2000.

« *On n'est pas en banlieue ici mais dans un village. J'ai de la famille qui habite à la Courneuve et à Champigny. Ils sont très impressionnés quand ils viennent nous voir. Ils disent qu'on a de la chance. Ils aimeraient eux aussi vivre ici, mais ça n'est pas donné.* » (Une habitante de Bailly-Romainvilliers).

« *Nos amis d'Aulnay-sous-Bois nous disent : vous êtes bien, vous avez de la chance, vous avez bien choisi.* » (un couple de retraités du secteur privé de Magny-le-Hongre).

« *Magny-le-Hongre est une petite ville tranquille. Ma sœur et mon frère habitent à Clichy-la-Garenne ; là-bas, c'est la banlieue, c'est Bab El Oued.* » (un salarié du secteur privé).

« *Les gens ne souffrent pas de l'image de Disney sinon ils ne seraient pas venus. C'est une bonne garantie pour eux. C'est une garantie que tout restera propre et entretenue. Ils se disent que Disney a des intérêts économiques à défendre.* » (Une employée du Syndicat d'Agglomération Nouvelle du Val d'Europe<sup>29</sup>).

Ce qui frappe d'emblée dans ces propos, c'est cette façon qu'ont ces classes moyennes de mettre l'accent sur les qualités de ce nouveau territoire par opposition au territoire banlieusard ordinaire. On est ici dans des destinées ascendantes quand à Aulnay-sous-Bois ou à la Courneuve, les destinées sont descendantes. Au reste, tous les entretiens que nous avons menés ont révélé que l'identité du Val d'Europe commence, à leurs yeux, avec ce voisinage immédiat : le quartier de la Pierre Collinet à Meaux, les grands ensembles du Mée-sur-Seine, Torcy, Melun, voire ceux du « fameux » 93, avec lesquels ils ne seront jamais « semblables » par les revenus, les croyances ou la culture. De sorte que la proximité n'est ici tolérée que sous la condition d'une sociabilité élective<sup>30</sup>. Autrement dit, le Val d'Europe est pour ces classes moyennes l'espace qui agit en leur faveur. Habiter au Val d'Europe, c'est renforcer ses positions dans un univers sans pesanteur ni contrainte :

« *Le Val d'Europe est la plus parisienne des villes de province. Elle a le charme de la province et les atouts de la capitale. Cette dialectique de l'urbain et de la nature est unique en France et en Europe.* » (Un responsable chez Disneyland Paris).

« *Le Val d'Europe est une commune hors norme. On n'est pas dans une banlieue dortoir car il y a une vie sociale ici, ça vit le week-end, les gens ne sont pas déçus par leur environnement.* » (Une directrice de secteur d'un promoteur immobilier).

---

<sup>29</sup> Le SAN a été créé en 1987. Il a pour « objectif de développer la solidarité intercommunale et de permettre aux communes d'assurer une haute qualité de services aux habitants. Il finance et construit les équipements publics et gère l'ensemble des services ayant un intérêt intercommunal (voirie, propreté, espaces verts, déplacements, assainissement, eau potable, gestion des déchets...). Pour ce faire, le SAN perçoit la taxe professionnelle versée par les entreprises présentes sur le site, la taxe de séjour et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. »

<sup>30</sup> Voir *D'Architectures*, Octobre 2006.

« *Le Val d'Europe est une poche qualitative. Les services publics sont ici de qualité et les espaces verts sont très travaillés.* » (Une directrice d'agence d'un promoteur immobilier).

« *Ici, c'est neuf. Ca n'a rien à voir avec une cité. On n'a pas une zone pavillonnaire avec une cité à côté.* » (Une habitante de Bailly-Romainvilliers).

« *On est dans une commune résidentielle. C'est pas la banlieue, c'est sympa.* » (Une habitante de Bailly-Romainvilliers).

« *Il y a un peu cette idée que c'est presque un privilège d'habiter près de Disney : je peux me payer un truc chez Disney, entend-on parfois.* » (Le directeur d'une agence immobilière).

Lorsqu'on questionne ce vaste groupe social qu'est la classe moyenne, on ne peut que constater que ce sentiment diffus de mieux-être est largement partagé. Tous nous ont affirmé leur *chance* de vivre au Val d'Europe. Vivre et non habiter ou résider tant la nuance est importante. Nous sentons après plus ample réflexion que dans le désenchantement et les incertitudes de la société française, plusieurs fois évoquées par les personnes interviewées, que le Val d'Europe constitue le lieu de la plénitude du Moi, une terre paisible, agréable à vivre, pacifique :

« *Nous avons une clientèle familiale, des gens qui ont entre trente-cinq et cinquante ans avec des revenus compris entre trois et quatre mille euros. Ils viennent ici pour la qualité de vie. C'est une qualité de vie qui leur correspond.* » (Un directeur d'agence d'un promoteur immobilier).

« *J'habite à Bailly depuis trois ans. On est bien ici. C'est résidentiel. C'est beau, c'est propre. Avant de venir emménager ici, j'habitais à Triel-le-Port. Quand je passais dans le coin, j'enviais ceux qui vivaient ici. J'ai donc exaucé un rêve en emménageant ici.* » (Une retraitée de la fonction publique de Bailly-Romainvilliers).

« *On est ici dans un autre monde quand on vient, comme moi, du Blanc-Mesnil. Le paysage est calme.* » (Une habitante de Bailly-Romainvilliers).

Dans un environnement aussi riche que le Val d'Europe, les classes moyennes y trouvent finalement un principe de vision dominant, sinon exclusif, sur ce territoire : son extrême réalisme. Quand elles disent vivre ici « dans un autre monde », elles n'évoquent pas un *ailleurs*, disneyen serons-nous tentés d'ajouter, mais un lieu qui se nourrit d'une idéologie commune. La grande organisation disneyenne et sa stratégie de rationalisation de l'espace urbain sont, à leurs yeux, une garantie de survie contre l'hostilité. Au Val d'Europe, chacun d'eux est, d'une

manière ou d'une autre, un usager-consommateur. En outillant le psychisme de tout un chacun de cette idée que le bruit de l'effondrement du monde n'écrasera personne ici, ce microterritoire affirme ce que ces classes moyennes veulent entendre : il anticipe tous les jours les effets de la dépression du Monde. Aux yeux de ces classes moyennes, aucun événement imprévisible ne peut y survenir tant elles ont la sensation que le Val d'Europe est un territoire qui se donne des bornes.

« *Le Val d'Europe est considéré comme un endroit sûr. Disney vend un environnement pérenne et tranquille qui plaît à nos clients.* » (Un directeur de programmes immobiliers).

« *Le Val d'Europe est un miracle pour nous. On peut dire qu'on l'a échappés belle. L'Etat voulait construire ici un petit Sarcelles. Ça faisait peur. Disney nous a heureusement sauvés. C'est propre et bien tenu. Rendez-vous compte que même les panneaux publicitaires sont interdits ici.* » (Un habitant de Magny-le-Hongre).

« *En terme d'urbanisme, je pense par exemple aux espaces publics, le Val d'Europe est une réussite. Disney a parfaitement réussi à envelopper l'espace public. Le gabarit des voiries, leur maillage est de qualité.* » (Un architecte conseil au Val d'Europe).

« *La plus grosse catastrophe qui pourrait nous arriver, c'est le départ de Disney. Pour l'instant, le Val d'Europe tient grâce à Disney. S'il part, tout s'écroule.* » (Un salarié du secteur privé)

Nous voyons bien le charme puissant qui envoûte les classes moyennes. La vision, dans ce « nouveau monde » qui se manifeste de lui-même, est une forme de contemplation. Le Val d'Europe développe un territoire à l'image de ces classes moyennes. Aspirant au même mode de vie, dans un environnement sécurisé, elles sont sensibles aux discours rassurants de l'entreprise Disney en matière urbaine : le collectif doit apporter bonheur et tranquillité aux individus,

leur assurer des conditions de vie confortables et sûres. Dans cet espace du possible que leur ouvre la multinationale américaine, les régularités sont clairement définies de même que les règles du jeu. C'est en cela que nous évoquons plus haut *l'extrême réalisme* de ce territoire. Le Val d'Europe propose un avenir prévisible. Il ne tolère aucun esprit de calcul. Chaque individu doit se convertir à son univers de croyance. Il contrôle les choses, il gère l'intérêt général. Ça n'est pas rien en ces temps d'incertitudes.

Si l'on se fie aux démographies locales, ce vaste groupe social que sont les classes moyennes s'installe en masse au Val d'Europe. Les chiffres du recensement de mars 1999 sont en cela significatifs. Les employés y étaient majoritaires (32,3% du total), devant les professions intermédiaires (30,4%), les professions libérales et les cadres supérieures (16,9%). Les ouvriers représentaient 13,7% du total. Il est intéressant de noter que la « moyennisation » du Val

d'Europe s'est amplifiée entre mars 1999 et octobre 2001. Les employés formaient 49,4 % des nouveaux arrivants, les professions intermédiaires 18,8 % et les professions libérales et cadres supérieurs 18,4 %. Il nous faut ajouter un étage pour souligner la dynamique démographique du Val d'Europe. Ainsi, la population de Bailly-Romainvilliers croît de 7,1% en moyenne par an, elle s'élevait en 2005 à 5421 habitants. Quant à Magny-le-Hongre, sa population a augmenté de 107,9%, entre 1999 et 2004, passant de 1 789 habitants à 3 720 en 2004. Le taux d'activité de sa population est passé dans le même temps de 84,4% à 86,8%. Dans cette dernière commune, les programmes immobiliers se multiplient, à destination de ce groupe d'individus. Un ensemble résidentiel de soixante-treize maisons vient ainsi d'être exclusivement investi par les professions libérales et les cadres supérieurs.

## **b. Les logiques ostracistes des promoteurs immobiliers**

*« Quand on discute avec les gens de chez Disney, on est surpris par leur vocabulaire. Quand ils parlent du Val d'Europe, ils en parlent en terme de potentiel. Tout est à l'américaine, tout est maîtrisé. Même le moindre petit arbre planté dans un coin obscur du Val d'Europe doit être validé par eux. C'est frustrant pour nous car à leurs yeux, on n'est que des constructeurs. Ils balisent et on doit suivre. Pour tout vous dire, je n'aime pas travailler ici, seulement, on a besoin de s'implanter ici. Il y a une concurrence féroce entre les promoteurs. »* (Une directrice de secteur d'un promoteur immobilier).

*« Le Val d'Europe est une ville où l'architecture est faite par Disney. EPA France a compris cela même si elle a eu du mal. Et je ne parle pas des promoteurs immobiliers. »* (Un architecte conseil au Val d'Europe).

*« Bien sûr qu'on n'a jamais considéré qu'il est essentiel d'être à Disney à tout prix, mais c'est vrai qu'ils ne nous laissent pas de place pour nous exprimer. Notre marge de créativité est quasi nulle. »* (Un directeur de secteur d'un promoteur immobilier).

*« Dans tous nos programmes, on se met en contact avec la mairie pour installer nos bulles de ventes. Ici, on ne peut pas les installer n'importe où. C'est marqué dans le cahier des charges. Il n'y a pas de surprise car tout est verrouillé. »* (Une directrice de secteur d'un promoteur immobilier).

*« Ici, je ne fais pas mon métier. J'ai, par exemple, eu plusieurs coups de fil de Disney sur un programme pour me dire : c'est pas facile de se garer devant votre maison témoin. Ils m'appellent aussi pour me demander où on en est dans la commercialisation de notre programme. »* (Une directrice de secteur d'un promoteur immobilier).

Alors que nous ne les avons pas questionnés sur ce sujet, tous les promoteurs interviewés nous ont fait part de leur difficulté à exercer leur métier au Val d'Europe, nous affirmant que ce secteur fonctionnait en dehors des logiques du marché des programmes immobiliers. Ainsi, les relations objectives qui s'instaurent habituellement entre un promoteur et son maître d'ouvrage comme celles qui se constituent entre les différents constructeurs sont, selon eux, sans mesure commune avec les lois générales de fonctionnement de ce champ de production. Aussi, nous nous étions interrogés : Comment comprendre le fait que ces promoteurs, qui figurent pourtant parmi les premiers de l'hexagone, des acteurs économiques qui sont donc dotés d'une notoriété dans les groupes



d'interconnaissance, en s'assurant un capital de relations utiles et qui ont, partout ailleurs, les moyens d'imposer leur vision des opérations à leurs partenaires politiques et économiques, consentent à n'être ici que de simples exécutants ? Ce choix de s'ouvrir à des exceptions aux règles habituelles s'explique tout d'abord par les rigueurs de la nécessité économique. Le marché immobilier dans ce petit bout de la Seine-et-Marne se développe à un rythme annuel élevé : plus de sept cents logements sont construits par an alors que ses concepteurs avaient programmé un rythme de cinq cents logements nouveaux par an. Si l'on s'intéresse aux deux communes de notre recherche, nous constatons qu'à Bailly-Romainvilliers, six cent trente trois logements furent engagés entre le milieu des années 1990 et la fin de l'année 2006 et cinq cent vingt et un étaient livrés. A Magny-le-Hongre, sur les mille trois cent vingt-sept logements engagés durant la même période, neuf cent dix-sept étaient livrés<sup>31</sup>.

*« On a été surpris par cette rapidité de construction. On a déjà épuisé le nombre de logements à construire d'ici à 2017. »* (Un représentant d'EPA France).

Cette dynamique du développement du Val d'Europe nécessite aux yeux des promoteurs d'y être, la nécessité de contrôler une part importante du marché justifiant dès lors leur acceptation réaliste de la raison économique édifiée par la multinationale du loisir. Un promoteur nous a ainsi déclaré que le type de maisons qu'il vendait à deux cent trente mille euros en 1998, valait trois cent quatre vingt mille euros en 2002 et entre sept cents et huit cent mille euros en 2007. Les classes moyennes et moyennes supérieures sont prêtes, selon lui, à mettre le prix pour vivre au Val d'Europe.

*« Le taux d'écoulement des programmes est très fort ici. C'est pourtant un des secteurs les plus chers de la Seine-et-Marne. Nous avons vendu en moins de deux ans un programme de soixante quatorze maisons et huit appartements qui seront livrés à la fin de l'année 2007. »* (Le directeur de secteur d'un promoteur immobilier).

*« On est content de travailler au Val d'Europe. Nous avons un programme de soixante-treize maisons à Magny, une partie a déjà été livrée. »* (Le directeur de secteur d'un promoteur immobilier).

Il faut maintenant introduire une autre explication que celle qui a un rapport avec les lois du marché, mais celle qui concerne l'idéologie véhiculée par ce nouveau territoire. Dans cet univers hautement différencié, le Val d'Europe représente en effet pour les promoteurs immobiliers plus qu'un lieu de spéculation, il exprime des perspectives nouvelles en matière d'urbanisme et

---

<sup>31</sup> Marne-la-Vallée, EPA Marne/EPA France, *Potentiel de développement du Val d'Europe*, Novembre 2006.

plus précisément le dynamisme profond d'une nouvelle construction sociale. Ils entrevoient dans ce travail de codification de l'espace par la multinationale du loisir les conditions d'un triomphe de l'urbanisme libéral. Le Val d'Europe importe en France cette idée que l'urbanisme est moins une valeur d'usage qu'une valeur d'échange. Bref, l'idée que ce territoire est allégé des contraintes ordinaires (peuplement, sécurisation, etc.), et qu'en même temps, il ne fait pas écho au débat pessimiste sur l'avenir des villes, leur donnent à penser que le Val d'Europe est l'expression de la réalité d'un monde nouveau, mieux, il tient dans ses mains la perspective de la cité idéale. Les promoteurs ont donc décidé que dans la tension des positions, la leur et celle de Disney, il leur fallait entrer dans le jeu, accepter tacitement les contraintes qui s'imposent ici à eux :

*« C'est important pour nous d'être à Val d'Europe. Notre programme à Magny-le-Hongre est une vitrine commerciale pour notre groupe. On invite d'ailleurs beaucoup d'élus et d'aménageurs d'autres communes et d'autres départements français pour leur montrer ce concept architectural. Le Val d'Europe est un argument commercial important pour notre groupe. »* (Le directeur de secteur d'un promoteur immobilier).

*« Que voulez-vous que l'on fasse ? Etre au Val d'Europe est indispensable à nos yeux. C'est vrai qu'ici, on n'est pas des promoteurs mais des opérateurs. Je pense, par exemple, à un programme que l'on a construit à Bailly-Romainvilliers. L'architecte de Disney ne connaissait pas les normes françaises. C'est un artiste. On a heureusement pu faire entendre à Disney que des modifications étaient nécessaires dans les intérieurs d'appartements qu'il avait dessinés. Mais quand on a dit ça, on n'a rien dit. Le Val d'Europe est une ville Disney, nos acquéreurs sont satisfaits d'y vivre et comme on n'est pas idiot, on se dit que comme nous sommes ici dans une ville qui marche et que c'est peut-être le modèle à suivre. »* (La directrice de secteur d'un promoteur immobilier).

A voir le Val d'Europe s'étendre chaque jour et presque d'heure en heure, est-on tenté d'ajouter, engloutir une masse croissante de classes moyennes, mettre en scène une civilisation urbaine qui se distingue de la scène ordinaire, les promoteurs immobiliers sont pris de frissons comme s'ils étaient les témoins d'un phénomène miraculeux. A chaque entretien avec l'un d'eux émergeait cette idée que le Val d'Europe développait plus qu'un idéal de ville, un idéal de vie. Cette ville *neuve* produirait les germes de la ville future, à distinguer de la ville du futur. Le bonheur appartient, selon eux, à ceux qui y vivent.

*« Tout comme Disney, nous ne voulons pas que nos villages se transforment en villes nouvelles, à l'instar de Melun, par exemple. Si vous vous promenez dans les villes proches de Disneyland, vous noterez une cohérence d'ensemble. Cela*

*respire et c'est propre. Nos clients aiment ça.* » (Un chef des ventes chez un promoteur immobilier).

Ce dernier propos fait écho à un autre, tenu celui-là par un ancien responsable chez Disneyland Paris :

*« Disney ne veut pas d'une ville qui se développe. Il faut que les gens soient fiers d'habiter leur nouveau logement et qu'ils restent attirés par leur ville. »*

Malgré donc le carcan disneyen, les promoteurs immobiliers se sont parfaitement intégrés à ce rapport nouveau que leur impose la multinationale du loisir. Ils ont ainsi vite saisi le caractère « original » de cette nouvelle cité et de son développement. Et chose remarquable, tous les constructeurs rencontrés se mobilisent au nom du naturel de l'entreprise, vécue comme intrinsèquement capitale. Ils se sont aisément mis en accord avec le conformisme moral et logique de la multinationale du loisir, c'est-à-dire les structures fondamentales de la pensée disneyenne. Ni l'omnipotence ni l'apologie rigoriste de Disney ne leur disconviennent.

*« Disney nous impose des surfaces habitables dans le cahier des charges, et nous devons respecter un prix au mètre carré. »* (Un chef des ventes d'un promoteur immobilier).

*« Disney ne veut pas que nous réalisions de petits appartements. Sa préférence va aux familles. »* (Une chef des ventes d'un promoteur immobilier).

*« Le Val d'Europe est un endroit vécu comme sécurisé. C'est calme, tout est tranquillisé. On met d'ailleurs en avant cet argument de vente. Les gens sont sensibles à cela. Il y a ici beaucoup d'équipements culturels et scolaires. Cela veut dire que les enfants pourront grandir tranquillement. »* (Une directrice de secteur d'un promoteur immobilier).

*« La qualité de vie et la qualité de l'environnement sont des éléments recherchés par nos clients. Avec Disney et ses contraintes, ils savent qu'ils achètent de la pérennité, de la qualité architecturale. Ils voient, comme nous, l'environnement du Val d'Europe se modifier et ils apprécient son développement. »* (Un directeur de secteur d'un promoteur immobilier).

L'espace étant un signifiant social, les classes moyennes se mobilisent en conséquence pour accéder à cet espace porteur d'une image qualifiante. S'installer au Val d'Europe, c'est, en effet, pour elles multiplier les sociabilités urbaines et déterminer une logique de l'interconnaissance. Dans ce cadre, les

promoteurs s'affirment comme le bras régulateur de la société américaine dans la constitution de cette société particulière. En confondant leur destin à celui du Val

d'Europe, ils participent activement de ce processus différentialiste. Concrètement, ce sont eux qui, à travers les programmes immobiliers définis par Disney, structurent socialement le Val d'Europe en identifiant le type d'individus invités à entrer dans le collectif valdeuropéen. En d'autres termes, les promoteurs réduisent le réel en limitant son environnement à une catégorie dominante : les classes moyennes supérieures et, dans une moindre mesure, leurs homologues inférieures.

*« Habiter au Val d'Europe exige, c'est certain, d'avoir des moyens. Quand on s'arrête devant les bulles de ventes des promoteurs, on comprend tout de suite que l'argent est un critère de sélection. »* (Une représentante du SAN du Val d'Europe).

*« Les personnes qui viennent dans notre agence sont des cadres moyens. Ils ont des revenus entre trois mille et quatre mille euros par mois. Ils nous disent qu'ils trouvent ici la même qualité de vie que dans les Hauts-de-Seine. Certains nous disent que le Val d'Europe est pour eux. C'est très encadré et très sécurisé. »* (Un employé d'une agence immobilière).

*« Nous construisons pour une clientèle familiale, des personnes qui ont entre trente-cinq et cinquante ans, qui travaillent dans le secteur privé et qui ont des revenus autour de quatre mille euros. Les jeunes quinquagénaires sont les acquéreurs de grosses maisons. »* (La directrice de secteur d'un promoteur immobilier).

*« Tout le monde ne peut pas vivre au Val d'Europe. Magny-le-Hongre, par exemple, cible les cadres supérieurs. Disney veut maintenant y faire un programme à un million d'euros la maison. Je crois que les gens qui s'installent ici ont l'impression que le Val d'Europe est une terre de pionniers pour les gens comme eux. »* (Un représentant de l'EPA France).

On ne peut qu'être surpris par la crudité de ces témoignages. Nous avions pensé que faire s'exprimer les promoteurs immobiliers sur le caractère ostraciste du lieu serait compliqué, d'autant que la présence de l'Etat et de son bras armé –l'EPA France- dans cette entreprise urbaine nous semblait être un élément suffisamment dissuasif pour empêcher cette liberté de ton. Dans ce contexte, la singularité absolue de ce processus communautariste est que sa vocation différentialiste est relativisée. Un certain nombre de personnes rencontrées, nous pensons principalement aux cast members de la société Disney qui sont souvent locataires de leur logement, nous ont ainsi fait part de leur difficulté à valoriser leur trajectoire résidentielle en raison ce différentialisme assumé.

*« Mon compagnon et moi gagnons un peu plus de trois mille euros par mois. On loue un appartement à Bailly pour huit cents euros. Nous venons d'avoir un deuxième enfant, notre T3 est devenu trop petit. Nous cherchons une petite maison mais tout est trop cher pour nous. On aimerait pourtant rester ici. C'est tranquille*

*et sûr mais acheter ici, c'est pour nous un rêve. Et je ne vous parle pas de Magny-le-Hongre qui nous est inaccessible. Le Val d'Europe est un lieu pour des communautés de riches. Disney ne nous aide pas à accéder à la propriété. Si on veut acheter, on devra acheter en dehors du Val d'Europe. »* (Une habitante de Bailly-Romainvilliers).

*« Avec mon mari et mes trois jeunes enfants, on habite un T3. Mon mari est cast member à Disney. On cherche un T4 ici depuis trois ans. On nous propose rien car il y a peu de T4 ici à la location. On a voulu acheter un grand appartement ou une maison, le banquier nous a rit à la figure. Il nous a dit qu'on ne devait pas rêver. On nous a proposé un appartement à Noisy-le-Grand qu'on a évidemment refusé. On préfère continuer à habiter dans notre T3 plutôt que de se retrouver en banlieue. »* (Une habitante de Bailly-Romainvilliers).

Paradoxalement, nous n'avons décelé dans ces propos ni haine ni colère. Chaque individu semble avoir conscientisé cette logique de l'entresoi, moteur sous-jacent des pratiques ostracistes qui ont cours au Val d'Europe. Cette ville *neuve* se mérite. Aussi, chacun d'eux semble estimer que les ressentiments doivent s'effacer derrière cette froide réalité. En terme de rapport coût/bénéfice, souffrir d'une trajectoire résidentielle bloquée au Val d'Europe est plus supportable à leurs yeux socialement qu'une exclusion de ce territoire. Rares sont ceux qui nous ont confié cette extrémité : se mettre en quête d'une situation plus confortable à l'extérieur de ce périmètre. Le Val d'Europe fabrique une nouvelle « élite » urbaine. Entendons-nous bien, cette terminologie ne renvoie pas ici à des figures nobiliaires au sens bourdieusien du terme, c'est-à-dire des individus inscrits dans un champ social marqué par des positions dominantes et des appropriations de profits, matériels mais aussi culturels, symboliques, etc. Elle désigne, au contraire, un ensemble dynamique qui s'inscrit dans un processus collectif érigé par une multinationale du loisir, avec ses normes, ses règles, ses lois et ses savoirs, et qui est en train de déboucher sur la constitution d'une « élite » socio-économique et qui obéit à une logique spécifique : la distinction entre le « eux », ce qui vivent en dehors du secteur valdeuropéen, et le « nous », ce qui en sont.

### c. Les visions stratégiques des élus locaux

Le Val d'Europe a ceci de particulier que sa forme, son développement, ses fondements, bref, tout ce qui fait société dans ce nouveau territoire, est né de la volonté de deux acteurs : l'Etat français et son prolongement local, l'EPA France/ l'EPA Marne, et la société Disney. Au regard de l'importance économique du projet, les pouvoirs publics français avaient exclu dès l'origine les élus locaux des cinq communes concernées. La raison d'Etat exigeait qu'ils se rangent derrière cette conception jacobiniste du pouvoir. Les élus locaux ont dû trouver d'eux-mêmes la façon de se joindre à ce dessein d'Etat, s'emplacer les uns parmi les autres dans les marges qu'il leur était accordés. Il n'est pas inutile d'éclairer le lecteur par ce court préambule. C'est parce que le Val d'Europe repose sur un partenariat inégalitaire, sa destinée restant quoi qu'il advienne dans les mêmes mains paternelles, qu'il règne dans ce territoire une sorte d'état de guerre politique permanent. Contraints à n'être que des acteurs passifs du développement de leur commune, ces élus souffrent de cette domination « légale ».

*« On a été naïf. Devant une grosse machine comme EPA Marne, on s'est vite trouvé comme devant une montagne qu'on ne pouvait pas gravir. »* (Un ancien adjoint à l'urbanisme à Bailly-Romainvilliers).

*« On vit le Val d'Europe comme un marché de dupe. L'Etat a vendu à Disney un marché de l'emploi contre le pouvoir des communes. La maîtrise du développement des communes par ces mêmes communes a été sacrifiée. Aujourd'hui encore, quand on refuse de délivrer un permis de construire, le préfet décide à notre place et délivre les permis que l'on refuse. »* (Un élu de Bailly-Romainvilliers).

*« En matière d'urbanisme, le rôle des communes est fort modeste. J'ai été architecte conseil d'une de ces communes. J'étais sollicité quand le projet était choisi, et plus précisément à la veille de la signature du permis de construire. Les directives d'urbanisme étaient rédigées et la désignation de l'architecte était faite. L'architecte conseil sert en fait à représenter la commune dans les réunions techniques. C'est un jeu de masque où on n'est sans pouvoir. Alors, c'est vrai que les élus peuvent se servir des règles d'urbanisme pour s'opposer à un projet mais c'est rare qu'ils s'y opposent. Ce serait trop risqué. »* (Un architecte).

Une formule de Valéry (*Regards sur le monde actuel*) nous donne à comprendre l'état d'esprit dans lequel se trouvent ces élus : *« Si l'Etat est fort, il nous écrase.*

*S'il est faible, nous périssons. »* Tous les élus rencontrés nous ont, en effet, déclaré se reconnaître dans le sens de ce dicton. Tous dénoncent cet empire des règles préalablement établies qui s'imposent à eux et qui développent, à son propre profit,

le pouvoir qu'il détient grâce à sa situation stratégique. Ne pas détenir le pouvoir de la décision dans son champ de pouvoir au moment où la domination de l'Etat se desserre dans tous les autres territoires du pays, sous les effets de la décentralisation, induit finalement davantage qu'une situation de soumission ; c'est vivre en permanence dans une zone d'incertitude malgré leur volonté de défendre leurs objectifs et de créer leur propre marge d'initiative. Sans marge de manœuvre, ces élus n'agissent donc que très peu en matière d'urbanisme. La faible part qu'ils ont dans ce domaine, un champ d'actions qui doit pourtant répondre aux besoins et aux aspirations de la population toute entière, les a conduit dans un premier temps à résister symboliquement. Sans pouvoir exécutif réel, la question n'était pas : comment gagner une marge de liberté ? Il faut rappeler ici, comme le souligne Foucault, que la spécificité des relations de pouvoir ne réside pas dans l'affrontement ou dans la domination, mais dans la stratégie des acteurs. Pour atténuer leur ressentiment, ces élus se sont rebellés en recourant à une stratégie populiste. Ils avaient, alors, inscrit leur révolte en l'enracinant dans un champ particulariste. Nous pouvons résumer cette argumentation d'une phrase : le Val d'Europe se situe en pays briard, il doit conserver cette spécificité. Les résidents locaux étaient à ce moment-là séduits par ce type de discours car l'opinion commune était à l'antiaméricanisme. Certains élus s'étaient opposés à la société Disney à travers des mesures spectaculaires.

*« Pour les élus, il y a eu une bataille au quotidien pour exister face à Disney. On est une collectivité locale. On est en France, il y a des élus dans ce pays qui ont des orientations politiques, on n'est pas dans l'extraterritorialité. Les élus veulent montrer qu'ils ont leurs mots à dire. Le maire de Bailly avait ainsi donné des noms de patois local à certaines rues de sa commune. Chessy étant la ville de Babar, son maire a donné des noms d'auteur de BD à certaines rues de son territoire. »* (Une représentante du SAN).

Ces références à des figures nationales ou patriotiques sont multiples et sonnent comme une leçon d'histoire. Les noms donnés aux axes qui entourent la station touristique ou qui traversent les hôtels de la multinationale américaine sont comme des rires sardoniques jetés à la face de Mickey. Il y a le boulevard du Grand Fossé, l'avenue René Goscinny, l'avenue Hergé, l'avenue Jules Verne, la rue Morris, la rue Haddock, etc.

*« Les anciens ont très mal vécu cette mutation de leur commune. On est ici en pays briard. Ces gens sont attachés à leur terre. On a donc continué à donner des noms de patois briards. Face à la déferlante Disney et son identité*

*américaine très marquée, il fallait montrer qu'on n'est pas ici sur un territoire américain mais dans un territoire à la culture française. »* (Un élu local).

A Bailly-Romainvilliers, ce devoir de résistance s'appelle : Rues des Berlaudeurs, des Cinelles, des Legnots, de Bellesmes, Tournaille, etc. Au-delà de leur furieux

désir de déclamer contre leur exclusion du développement urbain du Val d'Europe, on peut légitimement questionner ces mécanismes de contestation. Cette manière d'invoquer les particularismes locaux et nationaux ne cache-t-elle pas un fort désir de refaire, à tout prix, le voyage vers les sources du sacré, en l'occurrence, ce collectif historique constitué de bourgs et de villages où il faisait bon vivre ? En amorçant des identités à moindre coût tant elles ne participent pas finalement d'une même « violence » symbolique si les noms donnés à ces artères manifestaient un autre mode de désordre (Charles de Gaulle, Karl Marx, Lénine, etc.), ces élus ne visaient vraisemblablement pas le dessein disneyen. Contrairement aux discours relayés alors par les médias locaux et nationaux, il nous paraît clair que ces élus avaient conscience que le Val d'Europe s'inscrivait dans le *sens* de l'histoire. Donner le nom d'Hergé à une rue, ça n'est rien d'autre qu'une tentative de s'inscrire dans l'espace du nouvel impératif local : communiquer ! Affirmer que la communauté préexistante constitue la base de ce nouveau territoire. Pour autant, derrière ces références, figure en profondeur une perspective dont l'expression est plus identitaire qu'universelle. En réalité, ces élus ne revendiquent pas la permanence d'une communauté exclusive dès lors que la multinationale de loisir ne se comporte pas en conquérant mais l'existence de communautés de semblables permet de concevoir une identité collective.

*« Il ne faut pas exagérer les choses. Les élus locaux ne souffrent pas de l'image de Disney. C'est même une très bonne garantie pour eux, la garantie que tout restera propre et bien entretenu. Ils se disent que Disney a des intérêts économiques à défendre et que leurs communes ne doivent donc rien craindre de l'avenir. »* (Une représentante du SAN du Val d'Europe).

*« A l'époque de la construction du centre urbain, on a cru qu'il allait y avoir un débat sur l'architecture qui allait être produite. Disney avait décidé de faire du néo-haussmannien. EPA disait que c'était une connerie mais avait dû en rabattre. La question de l'architecture ne se pose plus. C'est une architecture prédigérée. Je faisais de ceux alors qui disaient qu'il y avait un enjeu urbain importante dans ce territoire. Les débats ont finalement été feutrés mais s'il n'y a pas eu de confrontation, c'est que les élus locaux n'ont pas joué leur rôle de contradicteurs. »* (Un ancien architecte conseil au Val d'Europe).

Les choses sont plus claires lorsque l'on découvre que ces élus, comme Disney, ont une position *quasi* similaire en matière de logement social. Cette question

tient actuellement du tabou. Plusieurs semaines passées à enquêter sur place nous ont conduit à faire ce constat. Si aucun de nos interlocuteurs n'a éludé nos questions sur le sujet, tous nous ont même déclaré qu'ils respectaient la loi SRU<sup>32</sup>, c'est qu'ils ne veulent pas apparaître ouvertement comme des élus non solidaires des principes de justice sociale qui régissent le pays.

---

<sup>32</sup> Solidarité et renouvellement urbains.



*« Ici, on est parti sur une mixité : de typologie de logement locatif social et privé. On a 20% de logements sociaux. Mais on veut aussi être dans un cadre qualitatif c'est-à-dire qu'on ne voit pas nos logements sociaux. On ne veut pas de logements sociaux marqués. On a voulu éviter de créer des concentrations de logements sociaux. »* (Un élu à Bailly-Romainvilliers).

*« On a un petit de tout en matière de logement. On a 17% de logements sociaux même si les CSP + sont ici majoritaires. Pour moi, c'est ça la ville. »* (Un élu à Magny-le-Hongre).

Ces deux propos sont intéressants à citer car, ainsi que nous le soulignons plus haut, ils affirment, en tant que tels, un fort désir de montrer que leurs communes ne sont pas régies par leurs lois propres, qu'ils ont pris acte des politiques nationales mais dans le même temps, dans une sorte d'aveu à eux-mêmes, ces élus nous disent que le champ de production du logement social à des fins égalitaristes est inopérant dans ce territoire en mutation. Le *cadre qualitatif* de l'un, la *prédominance des CSP+* de l'autre sont au nombre des mécanismes qui contribuent à essayer de particulariser ces territoires. L'argument induit par ce postulat est que ces communes ne sont pas en elles-mêmes un bien collectif, c'est-à-dire un espace accessible à tous, mais que les projets urbains qui sont en train de dessiner ce microterritoire ont pour but d'obtenir qu'ils deviennent à terme, au terme de la convention donc, un bien collectif. La nuance est importante. De part les façons qu'il incarne de vivre la ville, le logement social est, en effet, considéré ici de façon suspecte. D'où cette manière qu'ont ces élus de mettre l'accent sur les singularités de la vie urbaine dans leurs communes et de ces modes d'habiter.

*« Pour nous, le Val d'Europe est un secteur très cher. Ses logements sociaux ne correspondent pas à notre fichier de demandeurs de logements sociaux : les érémistes, les femmes seules, les salariés précaires, etc. Les taux de loyer sont trop chers pour les personnes de mon fichier. »* (Une fonctionnaire de la préfecture de Seine-et-Marne).

*« On est à côté de Meaux et de Noisy. Ce sont les références HLM dans le secteur. Il y a un problème de dosage dans le logement social en terme de*

*nombre et de maîtrise. Si tous les élus disent leur volonté d'atteindre les 20%, il est admis qu'ils comptabilisent dans leur contingent les résidences sociales sous prétexte qu'elles ont une kitchenette et une salle d'eau même si, c'est vrai, la plupart de ces résidences n'ont rien à voir avec du logement social. »* (Une représentante du SAN du Val d'Europe).

Du fait que le Val d'Europe a pour particularité d'autoriser, d'encourager même, une vision calculatrice du territoire et des dispositions stratégiques qui vont de pair, il n'est finalement pas étonnant de constater cette connivence de position

entre Disney et les élus locaux. Comme la multinationale de loisir, ils veulent maîtriser toutes les incertitudes en matière de développement urbain de leurs communes, estimant, du reste, que ces incertitudes conditionnent leur capacité d'action. En d'autres termes, jugeant que la loi SRU les enferme dans un ensemble de contraintes, ils font tout pour restreindre ce qu'ils considèrent comme un arbitraire d'Etat.

*« Les élus ont demandé, il y a trois ans, au préfet la délégation du contingent préfectoral. Le préfet a accepté. »* (Une représentante du SAN du Val d'Europe).

*« Le préfet a reçu le maire de Meaux et une délégation de maires de Marne-la-Vallée il y a quelques années. Il a fait un deal avec eux. A chaque fois qu'un logement social se libère au Val d'Europe, le service en charge du logement social à la préfecture contacte celui de la commune concernée, lui demande s'il a des candidats pour l'appartement vacant, et à chaque fois le service de la commune répond que oui : voilà comment le contingent préfectoral est détourné au profit des candidats locaux. Or, on sait que les personnes qui sont dans nos fichiers sont celles qui ont les plus grandes difficultés à trouver un logement social. La décision du préfet a été très mal vécue dans nos services. On a été catastrophés. On est là dans un cas de discrimination sociale. On a quand même plus de vingt mille personnes qui sont en attente d'un logement social à l'échelle du département. Résultat, pendant que le Val d'Europe se protège des plus pauvres, les communes du secteur 2, c'est-à-dire Torcy, Lognes, Champs-sur-Marne, etc., dont le parc social est très dévalorisé, continuent d'accueillir les populations les plus en difficulté. »* (Une fonctionnaire de la préfecture de Seine-et-Marne).

Nous signalions, plus haut, cette ambivalence des élus locaux à rappeler d'une part, toute leur participation à la politique nationale de logement des plus pauvres mais aussi, d'autre part, qu'ils assortissaient leur légalisme à ce qui fait « l'esprit » de leurs communes : un lieu de « circonstances particulières ». Cette seconde assertion est d'autant plus sujette à question que les règles de droit concernent tous les cercles du pays, même les plus restreints. Aussi, comment

entendre cette affirmation hautement claironnée que les pouvoirs publics doivent absolument tenir compte, selon eux, de l'effet de lieu qui fait du Val d'Europe un territoire hors norme ? D'évidence, ce que révèle cet affichage confiant, c'est cette certitude que dans la mutation qui modifie leurs communes, c'est le sens même de la loi qui doit changer. Au Val d'Europe, les règles officielles sont donc officieuses. De sorte que ces élus peuvent continuer de souligner, sans être contredits, de fausses informations sur la réalité de leur parc social. Le témoignage de la fonctionnaire de la préfecture de Seine-et-Marne montre en effet qu'au Val d'Europe, la loi n'est ni prescription ni expression de la volonté générale. Avec un Etat qui n'est plus que marché au Val d'Europe, la République n'a plus la même consistance. Par ailleurs, lorsque les élus questionnés déclarent qu'ils n'ignorent

pas la loi SRU, outre que le propos, nous l'avons vu, est inexact, il tait un fait réel : tous savent que les villes de nos échantillons, Bailly-Romainvilliers et Magny-le-Hongre, ne sont pas encore concernées par la loi SRU. La Direction Départementale de l'Équipement de Seine-et-Marne nous a, ainsi, signalé qu'elles « *sont considérées comme des communes rurales (et que de ce fait elles) ne se situent pas dans une agglomération.* »<sup>33</sup> En effet, d'après la DDE, « *seules sont concernées par l'article 55 de la loi SRU, les communes dont la population est au moins égale à 1 500 habitants en Ile-de-France et 3 500 habitants dans les autres régions qui sont comprises, au sens du recensement général de la population, dans une agglomération de plus de 50 000 habitants comprenant au moins une commune de plus de 15 000 habitants, et dans lesquelles le nombre total de logements locatifs sociaux représente, au 1<sup>er</sup> janvier de l'année qui précède le recensement, au moins 20 % des résidences principales.* » La DDE nous annonce, enfin, que « *le périmètre des agglomérations sera révisé lors du prochain recensement officiel, soit en 2008, il n'est donc pas exclu que le périmètre de l'agglomération de l'agglomération parisienne englobe ces communes et qu'elles entrent alors dans le champ d'application de la loi SRU.* »

Pourquoi, dans ces conditions, persistent-ils, tout comme Disney, du reste, à présenter leur territoire en accord avec les règles communes ? Il nous semble qu'en mettant volontairement l'accent sur cette dimension de la ville, une question dont on sait qu'elle souligne les fractures françaises en matière de vivre ensemble, ces élus veulent prendre date, pour employer une formule imagée. Il s'agit pour eux d'affirmer que le Val d'Europe va porter les images de l'effort, de la volonté, de la solidarité, mais que ces représentations ne doivent pas se disjoindre du réel : le Val d'Europe est une production de nature public/privé. Ces commanditaires dévient aux légalistes d'exiger son appropriation par tous. Ils reprennent, en cela, à leur compte la distinction qu'établit Maurras entre « le pays légal » et le « pays réel ». Leur postulat est clair : dans le processus qui est

en cours au Val d'Europe, il y a des déterminismes, des stratégies et des actes concertés ; or, ce territoire à venir n'est pas le lieu des besoins mais des désirs. Et de cette situation naît une nécessité : la société urbaine qui s'y constitue ne peut être soumise à des pressions qu'elle ne supportera pas.

Reste que cette affirmation d'intérêts communs appelle un complément important. Ce processus n'en empêche pas, en effet, un autre : la volonté de ces élus de marquer leur singularité culturelle. Entraînés, en effet, plus que de raison, selon eux, dans cette « aventure urbaine », ils essaient, malgré tout, de marquer de leurs empreintes le territoire qui est en train d'émerger en dissociant la forme de leurs bâtiments publics, qui sont sous la responsabilité du SAN, de celle des constructions « Disney ».

---

<sup>33</sup> Courrier de la directrice adjointe de la DDE en date du 11 avril 2007.

*« Je suis frappé par cette schizophrénie urbaine. Il y a une dichotomie entre l'habitat et les équipements publics. Tout le monde partage cette référence historiciste impulsée par Disney, avec une architecture traitée comme un décor, et de l'autre côté, la qualité des bâtiments publics qui s'inscrivent dans une démarche contemporaine. »* (Un ancien architecte conseil au Val d'Europe).

Ainsi libérés de l'emprise de la multinationale de loisir, comme de celle de l'EPA France, ces élus ont entrevu dans l'architecture le moyen de codifier leurs différences avec leurs puissants partenaires.

*« Le SAN n'est pas un vrai acteur politique. Il n'a pas la représentation qu'il devrait avoir. Il devrait dire à l'Etat qu'il est un aménageur au service des collectivités car l'EPA France, comme Disney, décident beaucoup. En réalité, le SAN a peur de l'EPA France. Heureusement qu'il lui reste l'architecture des bâtiments publics. »* (Un architecte conseil au Val d'Europe).

*« On a voulu, au niveau du SAN, nous singulariser, distinguer les équipements communaux et intercommunaux du reste. »* (Un élu local).

Il y a là un paradoxe. Dans leur volonté de créer des formes communes à tous les contenus pour se décanter de l'emprise de leurs partenaires, ces élus ont donné existence à une architecture publique intelligible. Les groupes scolaires et les équipements culturels, récemment construits, brisent efficacement l'unité de lieu voulu par Disney et l'EPA France. Deux équipements sont significatifs, de notre point de vue, de cette approche différentialiste. Nous pensons, d'une part, à la médiathèque du Centre Urbain, à deux pas du centre commercial, construite par Paul Chemetov et Borja Huidobro, un bâtiment de verre et d'acier dont la façade est constituée d'un parement de pierres de taille décollé du bâtiment ; et d'autre part, au complexe sportif multisalles, situé à Bailly-Romainvilliers, où ses concepteurs ont fait le choix de matériaux simples, alternant le bardage

horizontal en bois de mélèze et le verre. Quant au socle de béton, il est aéré par de larges vitrages qui éclairent les salles au niveau du regard des sportifs. Ce parti pris architectural est une tentative, finalement réussie, de résistance à la vision intemporelle de l'histoire de la multinationale du loisir. Même s'ils tiennent de l'aventure solitaire, ces bâtiments semblent mener une existence double. Leurs formes renvoient à leurs contenus ; mieux, elles débordent les lieux. Pour autant, passée cette première impression, ces bâtiments ne prédisposent pas seulement, chez ces élus, un goût pour l'indépendance. Ils nous semblent qu'en bâtissant des formes pleines d'effet, ces élus locaux veulent également introduire du désordre dans l'univers « illusionniste » de Disney, témoigner que la représentation du monde de la multinationale américaine est un moyen de tromper, pour disposer de l'âme de ses résidents. On peut parler, dans ces conditions, d'une architecture lucide, de nécessité, au sens où elle suggère à ceux et celles qui y vivent le danger

qu'il y a à se soumettre à une forme fixe du monde, qu'il ne faut pas nier à la  
longue la réalité du monde.

### 3. L'apogée des sociétés en réseau

#### a. Vivre dans une ville *privatisée*

Le Val d'Europe se veut un lieu de bonheur, le seul et le vrai dans notre bas monde, une ville qui transporte ses résidents, les dépayse sans appréhension, sans crainte de déception, en toute sécurité. En instaurant la société idyllique, une société qu'il veut aseptisée et sans discontinuité aléatoire, Disney ressuscite l'Eden primitif de Rousseau. Dans *Julie ou La Nouvelle Héloïse*, l'écrivain et philosophe exaltait déjà « *la campagne plus riante, la verdure plus fraîche et plus vive, l'air plus pur, le ciel plus serein ; (où) le chant des oiseaux semble avoir plus de tendresse et de volupté ; le murmure des eaux inspire une langueur plus amoureuse, la vigne en fleur exhale au loin de plus doux parfum ; un charme secret embellit tous les objets ou fascine mes sens* ». Plusieurs témoignages recueillis lors de nos entretiens font écho à cette vision onirique du monde :

« *Je trouve que Magny est la ville idéale. Tout y est bien. Vous voulez que je vous dise ? Mon frère et ma sœur trouvent l'endroit tellement bien qu'ils sont venus y passer leurs vacances.* » (Un retraité du secteur privé de Magny-le-Hongre).

« *Magny est une ville propre et commode. Je fais tout à pied. On y trouve l'avantage de la ville à la campagne. C'est formidable ! Le petit immeuble dans lequel j'habite a maintenant neuf ans, eh bien, il a l'air comme neuf. Tout est donc de qualité ici. J'ajoute que la mairie traite bien ses personnes âgées alors que c'est une ville où les jeunes sont majoritaires. Il y a de l'animation pour nous à Noël, à Pâques, et j'en oublie encore.* » (Une retraitée du secteur public de Magny-le-Hongre).

« *J'avais des critères bien précis pour vivre dans une maison idéale : une maison propre, qui dispose d'un vrai sous-sol et qui se trouve dans une ville à taille humaine et qui bénéficie de toutes les commodités : l'école, les commerces, les médecins, les services publics, etc. Il y a tout cela à Bailly. J'ajouterais que c'est un endroit calme.* » (Un habitant de Bailly-Romainvilliers).

« *Bailly est une commune résidentielle qu'on aime bien. Il y a une vie de village qui est agréable. Les copains qui viennent nous voir nous disent qu'ils ont l'impression d'être dans un village de vacances et, c'est vrai, que ça y*

*ressemble. Ça sent le neuf et le propre. Et c'est sympa.* » (Un habitant de privé de Bailly-Romainvilliers).

Que constate-t-on ? Dans la glorification du Val d'Europe par ses habitants, on devine une arrière-pensée, comme la bénédiction « divine » d'en être. En être, en

effet, c'est pour eux pouvoir se soustraire à la réflexion, aux rêves et aux soucis ; et c'est s'accorder quotidiennement des satisfactions faciles et régulières. Dans cette société où elles travaillent sans cesse durement, c'est-à-dire ce dur labeur du matin au soir, les classes moyennes et moyennes supérieures sont séduites par les formules des spécialistes du marketing immobilier au Val d'Europe : partir en balade en rentrant du travail, aller chercher le pain à vélo, tout en bénéficiant de l'un des plus grands centres commerciaux d'Europe et du foisonnement d'équipements que l'installation d'Eurodisney et de nombreuses entreprises a apportés. Bref, le rêve francilien devenu réalité. D'autant que, contrairement à ce que l'on pourrait croire, le Val d'Europe n'affirme pas seulement son originalité par rapport à la vie ordinaire dans les autres banlieues de l'aire urbaine francilienne, mais aussi sa singularité par rapport à la vie parisienne. En misant sur des argumentaires de vente aussi flous que les ambiances urbaines ou conviviales, les agents immobiliers chapeautés par Disney veulent provincialiser une aire qui se trouve, rappelons-le, à moins de trente-cinq minutes de Paris, surfant incidemment sur la prétendue opposition entre les modes de vie parisien et provincial ; Paris est assimilée à un territoire dans lequel règne l'anarchie, l'insécurité (physique et économique) et la décadence, alors que la province est vendue comme un espace de liberté, de sécurité et de progrès. Cette manière de confronter des formes d'urbanité différentes n'est pas sans rappeler les débats moraux qui avaient opposé la droite et la gauche entre le XIXe siècle et le milieu du XXe.

Pour cette communauté de destin qui parle la même langue, un maître mot résume ce lieu : l'ivresse. Elle y décèle toutes les espèces d'ivresses : l'ivresse de la liberté, l'ivresse de la plénitude, l'ivresse de la confiance en l'avenir, etc. A l'écouter, il y émerge cette idée que le Val d'Europe guérit des « horreurs » du monde extérieur. Il fait régner un *réel* sentiment de sécurité et de croyance à sa mainmise sur les malheurs qui rongent la ville ordinaire : le soudain, le hasard, l'incertain.

« *Nos futurs acheteurs nous posent beaucoup de question sur la sécurité. Nous leur disons qu'il n'y a pas de problème ici.* » (Un employé d'une agence immobilière).

« *Ici, ça a la réputation d'être neuf, clean et sûr. Disney fait vendre car il a la réputation d'être un acteur sévère et strict. C'est un peu le père fouettard.* » (Un responsable d'une agence immobilière).

« *Il n'y a pas de racaille ici. C'est calme. On n'a pas à se poser des questions. Les gens se respectent. On est bien, quoi.* » (Une habitante de Bailly-Romainvilliers).

« *Les gens qui ne connaissent pas le Val d'Europe ont évidemment des à priori. Ce sont des idiots. J'ai un collègue de bureau qui se foutait de moi et de ma maison Disney. Je l'ai invité à passer un week-end chez moi, du vendredi soir au dimanche soir. Je voulais qu'il voie de près la vie quotidienne à Magny. Il était venu avec sa*

*compagne. Le lundi matin, lorsqu'on s'est retrouvé au boulot, il m'a dit qu'il avait décidé d'acheter une maison comme la nôtre. Quand les gens connaissent le coin, ils ont tout de suite envie d'y vivre tellement on y est bien. Magny est une petite commune sans problème, où les gens sont bien. »* (Un habitant de Magny-le-Hongre).

*« C'est vrai que Disney est omniprésent ici. Mais sans eux, vous croyez qu'on serait aussi bien ici ? En raison de mon métier, j'ai vécu dans un grand nombre de grandes villes en France et à l'étranger, et je vous assure, pas dans les quartiers les plus mal famés. Aucun d'eux ne vaut ce petit coin résidentiel. Il n'y a qu'à voir toutes ces familles qui s'y installent. Les gens se disent que Disney est en train de faire la ville idéale, une ville sûre et bien fréquentée. »* (Un habitant de Magny-le-Hongre).

On se rend compte, en lisant ces témoignages, que la crainte de tout ce qui est individuel s'épuise au Val d'Europe. En insistant habilement sur les effets bénéfiques des espaces « civilisés », des lieux qui fourmillent d'harmonies, l'urbanisme libéral de Disney montre que la meilleure des polices, c'est ce mode d'urbanisme. Il suffit d'être prêt à y vivre, d'en avoir envie, et rien de plus. Sans œillères, comme le souligne l'un des résidents. Voici l'état d'esprit qu'il convient d'avoir, nous disent ces témoignages : ou l'on reste sous la menace de l'ordinaire ville publique et son mode de civilisation qui s'abîme dans la réalité, ou l'on estime qu'on est trop fatigué d'attendre un idéal urbain et plutôt que d'enterrer cet idéal, le dessein disneyen est une alternative tentante. En conclusion, dans ces conditions, que les habitants du Val d'Europe sont des individus naïfs, ce serait croire, à tort, que ces individus ont cédé à l'aveuglement, à l'oubli momentané d'eux-mêmes. Or, il n'en est rien. C'est l'idéal d'un esprit qui se joue dans ces conduites, c'est pourquoi les habitants du Val d'Europe questionnés placent à côté de ce droit à l'idéal vendu par la multinationale du loisir des motifs plus sérieux : la sécurité du site, cette contagieuse tranquillité d'esprit qu'il répand, etc. Aucun d'eux ne semble dupe : le Val d'Europe n'est pas le paradis *par excellence* mais parce que la puissance de l'idéologie disneyenne du territoire déborde à chaque coin et recoin de ces mille neuf cent quatre trois hectares, ils veulent naïvement croire que le bonheur est dans ce

petit monde habité par des hommes qui ont la passion de l'harmonie. D'autant que le Val d'Europe fait du bien : il libère les hommes du poids des autres.

Cependant, lorsque l'on observe la vie quotidienne des résidents du Val d'Europe, sans hâte ni précipitation, ce qui saute aux yeux, c'est que si son urbanisme affiche une vision « radieuse » du territoire, ces intentions se révèlent, à notre vue, un idéalisme pur. On y constate des tensions intérieures semblables à celles observées dans les autres communes, les mêmes contrastes lourds entre un environnement extérieur vécu comme « impersonnel » en raison, peut-être, de son



apparence de décor, et un mode de vie orienté vers l'intérieur. Il apparaît que localement, la vie sociale se constitue dans des sphères privées (la maison, le café ou le restaurant) et publiques (salles de sport, associations, services publics). De sorte qu'à plusieurs heures de la journée, on a parfois l'impression d'un désert.

*« La rencontre entre les habitants est très difficile à Bailly. Notre association a tenté d'organiser des choses mais j'avoue que ça n'est pas simple. Le Centre urbain du Val d'Europe dont Disney veut faire le cœur urbain de ce secteur, ne nous aide pas à créer un cœur de ville à Bailly. »* (Le président d'une association de Bailly-Romainvilliers).

*« C'est difficile d'animer une commune quand la majorité de ses habitants part à sept heures le matin et rentre à huit heures le soir. C'est pourquoi on a créé notre association en 2006, on ne supportait plus de ne pas voir du monde. Il n'y avait pas d'association pour les anciens. »* (Le président d'une association à Magny-le-Hongre).

*« Il y a une convivialité qui s'éteint à Magny parce que l'influence de son maire, un homme qui gérait Magny comme un village, a fortement diminué. La vie de village n'est plus possible avec quatre mille habitants. »* (Un habitant/entrepreneur à Magny-le-Hongre).

Contrairement aux souhaits de ces concepteurs, le Val d'Europe résonne finalement comme ces lieux « vides », pour reprendre une invective adressée aux banlieues populaires. Le Val d'Europe est semblable à ces petites villes limitrophes des grandes métropoles, oubliées d'elles-mêmes, creuses et ennuyeuses. C'est peut-être là un des enseignements de notre recherche, cette grâce disneyenne consistant à vouloir faire du Val d'Europe un monde nouveau, à côté de l'ancien (la banlieue parisienne), n'a pas moissonné un univers familier. La vie sociale locale n'est pas en accord avec la dialectique voulue pour cet endroit. Bâti sur cette idée du désarroi humain face au réel, le Val d'Europe donne finalement la forme mais pas le ton.

*« Bailly est désert après huit heures le soir. L'animation a lieu au centre commercial du Val d'Europe et dans les lieux de restauration de la place d'Ariane. J'ai pourtant l'impression que ça ne gêne pas notre clientèle, le manque d'animation à Bailly ne la gêne pas. »* (Le gérant d'une agence immobilière à Bailly-Romainvilliers).

*« Avant l'arrivée de Disney, les habitants de Bailly étaient presque toujours à couteaux tirés. Ils se parlaient peu sauf à Pâques, pendant la fête du village, où il y avait une trêve durant trois jours. Les nouveaux habitants ne pensent qu'à leur bien-être. Ils n'ont que le mot confort dans la bouche. Ils ne cherchent pas à connaître leurs voisins. »* (Un retraité, habitant Bailly-Romainvilliers).

Faut-il s'étonner de ce que les valeurs oniriques de la multinationale du loisir ne se soient pas imposées au réel ? Nous ne le pensons pas. Il nous semble que si ce lieu suscite, chez ces catégories sociales moyennes, le désir d'y vivre une expérience nouvelle, il ne se manifeste pas, pour autant, comme une cité singulière car il ne peut nier le réel. Et s'il compose, malgré tout, une unité, au sens socio-territorial du terme, le Val d'Europe résulte aussi du heurt, parfois violent, de ces forces contradictoires. L'illusion serait de croire que ce lieu de contradictions produirait une société conviviale<sup>34</sup>.

En dépit de cette atmosphère sordide, ce retour en réalité n'inspire pas de déception chez ses résidants. Aucune des personnes interrogées ne nous a confié une vision pessimiste du quotidien au Val d'Europe. Elles entrevoient, certes, dans cette image une volatilisisation de l'idée de bonheur véhiculée par Disney, néanmoins, elles estiment que ce qu'offre la réalité est de l'ordre de la perception. Elles préfèrent situer le Val d'Europe dans un « ailleurs » au sens où les valeurs qu'il représente ne le font pas entrer dans le jeu des comparaisons avec les autres territoires de l'hexagone. A cette fin, le phénomène le plus troublant est certainement cette fascination pour l'image de Disney et de sa vision optimiste des choses. On constate, en effet, une attraction étrange à l'égard de Disney, une sorte de vertige qui pousse ces classes moyennes à voir dans le développement du Val d'Europe un processus exaltant. Nous voici ici renvoyés à cette image d'individus formant la grande famille des Valdeuropéens, embarqués sur le même bateau et partageant la même condition humaine.

Aussi, parce qu'il ne règne pas au Val d'Europe l'harmonie idéalisée avant (et au moment) de leur arrivée, ces habitants sont en train de modifier les formes traditionnelles d'appartenance à une communauté locale. A Bailly-Romainvilliers, par exemple, les soixante-dix futurs habitants de la résidence des Demeures du Green, un quartier qui est en cours de construction, se connaissent

avant même d'avoir emménagé. Ils s'entraident et se retrouvent souvent au restaurant.

*« Untel ne peut être présent pour la réception de sa cuisine ? Il n'a qu'à choisir entre les volontaires qui se proposent d'être là à sa place, s'amuse Nathalie. Et puis, comme j'ai déjà fait construire une première maison, j'ai fait une liste de ce qu'il ne faut pas oublier de vérifier lors de la remise des clés. »<sup>35</sup>*

Ces personnes se sont connues à travers le site Internet *les Amis du Val d'Europe*. L'émergence de cette communauté par le réseau électronique est d'autant plus intéressante qu'elle augure une forme de société « détraditionnalisée », au sens où elle nous paraît marquer l'apogée d'une société en réseau. *Les Amis du Val*

---

<sup>34</sup> Nous reprenons ici la formule d'Ivan Illich in *La convivialité*, Editions du Seuil, 1973.

<sup>35</sup> Voir *Le Parisien*, Edition de la Seine-et-Marne, 18 novembre 2006.

*d'Europe* est une association qui fonctionne comme un collectif. Le site Internet est constitué de plusieurs entrées (vie quotidienne, urbanisme, etc.) et chaque internaute est invité à s'y exprimer. Deux « conversations » récemment relevés sur leur site sont significatives de cette volonté d'affirmer un réseau de filiations, d'identifications, de fidélités et de références à un ensemble commun :

*« Bonjour à tous,*

*D'ici septembre mes enfants et moi nous quittons définitivement Bagnolet pour Magny-le-Hongre. Nous allons nous installer vers décembre dans une maison proche du golf (Villa Fairway-CFH). En attendant la fin de la construction de notre maison nous allons résider dans une résidence hôtelière (Citea) à Magny. Je profite de ce forum pur vous demander si une personne connaît une JF ou JH qui pourrait accompagner mes enfants à l'école le matin et aller les chercher le soir. A bientôt. Ildut*

*« Bienvenu Ildut !*

*Je connais bien Bagnolet, j'ai de la famille là bas ! Bonne nouvelle vie à Magny alors !*

*« Bienvenue à la famille Ildut.*

*« Bienvenue et welcome !!*

*« Dans l'émission Metropolis du samedi 14 avril sur ARTE, il est prévu un reportage sur Val d'Europe. Punky*

*« C'est à quelle heure ? MagnySeb*

*« Rediffusion dimanche 15 avril à 12h45 pour ceux qui l'ont raté ! Magjade*

*« Zut !!! Je l'ai raté... c'était bien ? Punky*

*« Cool, c'est donc ça, je n'avais pas réalisé ! M. Balcou que j'ai croisé un jour, m'avait dit avoir été interviewé par ARTE, mais craignait (à nouveau) une légère déformation de ses propos ! Réponse ce midi donc ! MagnySeb*

*« Et si jamais certain d'entre vous rate la rediffusion l'émission sera dispo à partir de 15h sur le site d'ARTE en streaming vod. Il faut avoir real player 10. Bikerfou*

*« C'est moi ou ce reportage est un peu bizarre... il parle des habitations en montrant des images de la « Vallée shopping », on dit que la police municipale patrouille tous les jours... on a une impression de prison dorée... et le must c'est qu'il paraît que VDE est destinée à des « hommes » particuliers qui ont le droit de ne jamais être dérangé... Quand j'ai vu ce reportage j'ai eu l'impression qu'il ne parlait pas de l'endroit où je vis depuis 7 ans... et c'est à croire que la seule distraction des habitants de VDE c'est Disney. Bikerfou*

*« J'ai pas vu, et pas dispo sur le site d'ARTE ! MagnySeb*

*« Voici le lien avec toute l'émission et donc le reportage cité. Pour donner une idée du ton, il faut savoir qu'Hacène Belmessous est la vedette principale de ce reportage, fait par l'un de ses élèves. On connaît l'opinion de l'homme. Mick*

*« Alors M. Balcou avait raison ou tort ? MagnySeb*

*« Reportage à 29mn30. MagnySeb*

*« Vu !*

*Bon alors Ben le chercheur, c'est bien un chercheur... « Les programmes sont tous les mêmes, mêmes balcons etc. On emménage ici on entre dans un moule. » Le chercheur n'a pas du encore trouver certains programmes comme le Carré Elysée (Serris), la partie Le Manoir de Kaufman ou le futur Intemporelle (qui n'aura d'ailleurs pas de balcons !). D'après lui, toujours, « on ne s'arrête pas dans cette ville, on marche tout le temps, dans les espaces publics, on court sauf dans le centre commercial, qui est d'ailleurs privé, il y a des fauteuils.. ». Donc tous les habitants sont donc traités contre l'hyperactivité. Ben perso, je me promène dans Magny et je fais des poses sur les bancs des promenades. Qui aurait l'idée de s'arrêter en plein trottoir, même avec sa trottinette, sauf si celle-ci a déraillée (ça à un dérailleur une trottinette ?). Absence de SDF ! Ben oui, allons, payons quelques castmembers pour jouer le rôle de SDF, avec un chien qui sautera sur un autre. Ca animera bien le centre commercial et ça donnerait apparemment plus de crédibilité à notre chère ville... « On attire bien les gens par le sentiment de sécurité ». (Fallait bien le sortir à un moment donné !) Sachez aussi que VDE « n'a pas été fait par des hommes, pour des hommes » (ben oui si j'ai bien suivi, c'est une souris qui a bouffé les betteraves) mais pour « certains hommes, ceux dont on pense qu'ils ont besoin de tranquillité, sérénité, la France qui travaille, qui capitalise... » Sachez donc que pour être un homme moderne, « normal », faut aimer le bruit, la pollution, les SDF, la laideur. Bon je m'en vais vomir un coup. MagnySeb. »*

Dans une aire urbaine dominée par deux acteurs majeurs –l'EPA France et Disney- et un partenaire mineur –les élus locaux-, l'émergence de cette microsociété en réseau nous paraît répondre au désir de ceux qui n'ont pas voix au chapitre, ses résidants, de sortir du ghetto du langage de vitrine des

concepteurs du Val d'Europe. L'espace public local dissuadant tous les signes de pluralité et de dissonance, le virtuel permet de rendre compte d'un univers qui ne veut plus se penser en polarités simples : à travers un langage multiplié comme l'est celui de la rue, il permet les errances, les allées et venues, l'enracinement des imaginaires dans un lieu souvent sans vie car replié sur lui-même. Il y a dans ce processus assez de force pour secouer l'esprit fictionnel que ces aménageurs veulent forger à ce territoire mais est-ce que ce processus de réidentification des résidants du Val d'Europe marque une volonté de rupture avec l'autre modèle ? D'évidence, il est encore trop tôt pour savoir si à terme, enraciné dans un paysage définitivement configuré, ce collectif, au mode d'appartenance fragile, reconfigurera son identité « bricolée », une identité *du même*, pour reprendre une formule de Paul Ricœur, en identité *du soi*<sup>36</sup>. Nous percevons, par ailleurs, un autre objectif dans l'émergence de ce microréseau. Nous y voyons aussi un moyen d'agir en faveur du Val d'Europe. Lorsqu'il commente, comme on le constate dans l'extrait relevé, un reportage de télévision, ce collectif ne veut pas seulement ériger ce territoire du sens qui l'habite. Le réseau leur permet de créer des itinéraires de

<sup>36</sup> Voir Paul Ricœur, *Soi-même comme un autre*, Editions du Seuil, 1990.

sens, c'est-à-dire marginaliser ce qu'il conteste, et recentrer ce qu'il estime anecdotisé. Le Val d'Europe est, à leurs yeux, un espace qu'il convient de défendre car être un Valdeuropéen exige d'être un individu « actif ». Dans le « jeu » idéologique, permettant à des intérêts déterminés d'infléchir conjoncturellement un rapport de force dans le développement de cette ville neuve, ces individus ne peuvent séparer leur sort de celui de ce nouveau territoire en vertu de croyances et d'intérêts communs. C'est là une autre observation essentielle de cette recherche : le Val d'Europe n'est pas un espace qui agit pour eux, il faut également agir pour lui, ce qui veut dire que la citoyenneté qu'il produit est une communauté de citoyens actifs. Finalement cette communauté de destin, avec tout le poids, on l'a vu, des contradictions et des subjectivités individuelles et collectives, se révèle être un acteur masqué dans cette entreprise de contrôle collectif de la sphère valdeuropéenne. Aussi, au bout du compte, Internet permet à ces individus de ne pas se laisser submerger par les opinions contraires, d'assumer leur goût, même s'il est fragile et décrié. Il agit, en quelque sorte, comme un copyright, en concédant à chacun des connectés la reconstitution d'un univers à soi.

## **b. Des sociabilités à portes fermées**

Vu de l'extérieur, le Val d'Europe fonctionne comme une microsociété en paix, en totale harmonie. La paix et l'harmonie sont d'ailleurs deux termes que ses aménageurs et ses résidants lui accolent. Vu de l'intérieur, on ne peut pas dire que nous sommes dans un territoire cohérent qui se définit sociologiquement par le positif. Même si cette communauté de destin s'est soudée comme une communauté de sort, nous observons malgré tout des efforts de différenciation individuelle. Le premier ennemi commun est le logement social et son locataire.

*« Ils ont fait du HLM horizontal. C'est mixte. Moi, ça ne me dérange pas mais on sent un courant africain très net. C'est anormal de voir des gamins traîner le soir après vingt-deux heures. Heureusement que le maire va créer une police municipale en juin prochain. »* (Un habitant de Bailly-Romainvilliers).

*« Il y a trop de logements sociaux par rapport aux autres communes du Val d'Europe. Il y a eu trop d'étrangers d'un seul coup. Pour l'instant, ça ne pose pas de problèmes mais on ne sait jamais. »* (Un habitant de Bailly-Romainvilliers).

*« Vers le supermarché Champion, il y a du logement social. Il y a de la racaille le soir. Il y a des gens à qui ça fait peur. Heureusement que la police nationale passe souvent. »* (Une habitante de Bailly-Romainvilliers).

Bien qu'il représente une part minime du parc résidentiel local, le logement social est perçu comme une tâche dans l'identité du lieu. Nombre de nos interlocuteurs nous ont déclaré qu'il ne participe pas de la diversification du territoire mais de son désordre. A l'appui de cette thèse, il y a cette idée que les locataires de ces logements n'appartiennent pas véritablement à la communauté locale mais qu'ils sont des assimilés, des « immigrés de l'intérieur », en quelque sorte.

*« Ici, on est avec des gens qui sont à la limite. Ce sont des gens qui viennent de milieux modestes. Quand ils sont victimes d'accidents de la vie, je pense aux ruptures dans les couples, ils viennent ici pour louer. Ils ont du mal à trouver une location. Ils disent que la mairie n'a rien pour eux et les prioritaires sont des étrangers, ce qui est vrai. »* (Un responsable d'une agence immobilière à Bailly-Romainvilliers).

*« Il est certain que la rencontre entre les locataires du logement social et les autres est très difficile. On n'a pourtant tout fait pour que le logement social ne dépareille pas dans le paysage, que sa population ne se distingue pas des autres. »* (Un ancien élu local de Bailly-Romainvilliers).

Toujours à la recherche d'une identité territoriale singulière, ces catégories sociales moyennes n'ont cessé de nous répéter que la greffe sociale ne peut pas prendre dans leur commune. Ils jugent que « les HLM » créent des marges différentielles.

*« Je ne crois pas que les gens et les élus rejettent le logement social. Je ne suis pas loin de penser qu'ils le désirent dans la mesure où architecturalement parlant, il ne soit pas visible, que ça ne soit pas du logement au rabais, que ce soit du logement exigeant sur le plan de la qualité. Il y a, par ailleurs, un souci d'arriver à disséminer le logement social. C'est pourquoi, on essaie d'orienter l'idée de faire du logement social dans des programmes privés. A l'inverse, le problème rencontré par les élus concerne les populations qui vivent dans le parc social. C'est pourquoi ils ont le souci de maîtriser cette population. C'est normal, le Val d'Europe n'est pas un territoire ordinaire. Il exige une population qui s'adapte à son développement. »* (Un architecte conseil au Val d'Europe).

*« L'office départemental de Seine-et-Marne n'est pas accepté par les maires de ces communes. Les maires pensent qu'il ne sait pas maîtriser ses locataires. »* (Un fonctionnaire de la préfecture de la Seine-et-Marne).

Comment se situer face aux autres ? Tous les locataires d'un logement social questionnés nous ont déclaré leur souhait de se fondre dans la masse des résidents du Val d'Europe, un petit groupe qui veut s'indifférencier en diluant, voire en estompant, ses particularismes ethnique et social. Il faut dire que ce territoire en construction est pour ses locataires la promesse d'une trajectoire résidentielle valorisée.

*« On est content d'habiter ici. On habitait avant à Aulnay-sous-Bois, Bailly n'a rien à voir avec Aulnay. C'est pas la banlieue ici. C'est comme si on était passé de l'enfer au paradis. »* (Une locataire de Bailly-Romainvilliers).

*« Il y a dans nos appartements des cadres moyens, des employés et un peu de cas sociaux. Peu de gens ne travaillent pas. Les gens se sentent bien ici. Ils ne veulent pas partir d'ici. Ils disent : c'est formidable, il y a tout. »* (Le gardien d'un petit ensemble de logements sociaux).

*« Je ne vous cache pas que nos clients sont contents quand ils emménagent à Bailly. Ce sont des gens qui viennent de la grande banlieue parisienne et qui demandent la Seine-et-Marne depuis longtemps. Alors, quand on leur propose Bailly et qu'ils visitent leur appartement, pour eux, c'est la cerise sur le gâteau. »* (Un responsable Habitat chez Immobilière 3F).

« Combien de fois j'ai entendu les locataires dire qu'ici c'est résidentiel. Ils ont un cadre de vie dans lequel ils se sentent bien. » (Le gardien d'un petit immeuble de logements sociaux).

L'ivresse de leur emménagement est cependant privée d'exutoire, nourrie de la rancœur des propriétaires, hypermajoritaires dans cette ville neuve. Si un certain nombre de locataires rencontrés nous ont fait part de leur satisfaction à habiter Bailly-Romainvilliers, ils souffrent de la lumière aveuglante du Val d'Europe. Le Val d'Europe n'est pas Byzance. Les locataires du « parc social » ne se sentent pas à l'unisson de cet univers.

« Des fois, je ne me sens pas bien. Quand je suis à la boulangerie ou dans la file d'attente de Champion. On n'a rien à voir avec les richards. On n'a pas les mêmes voitures, on ne porte pas les mêmes vêtements, nos enfants n'ont rien à voir avec les leurs. Ca sent quand même le fric ici, la dorure. Ca donne le vertige. Les gens modestes doivent montrer qu'ils sont dignes de vivre ici. C'est pas facile. » (Une habitante d'un logement social de Bailly-Romainvilliers).

« C'est drôle à dire mais j'ai l'impression d'être un étranger dans cette ville. Quand je suis chez moi, je suis bien, ma femme aussi est bien. On n'a pas à se plaindre. Mais quand je suis dehors, il y a quelque chose qui ne va pas. C'est difficile à expliquer mais j'ai l'impression d'être épié. Vous allez rire mais des fois, quand je suis dans la rue, j'ai l'impression de me forcer à sourire, de me forcer à me tenir droit, à dire bonjour avec des manières. Je ne dis pas que je regrette la banlieue où j'habitais, mais là-bas, j'étais naturel. » (Un habitant de Bailly-Romainvilliers).

Repliés sur la défensive, ces individus essaient *coûte que coûte* de ne pas garder de trace visible de quelque « banlieuserie » ou « gueuserie » infériorisante. Ils savent qu'ici les distinctions se font par le haut. Sous le regard de l'autre, celui qui fait partie des classes moyennes et moyennes supérieures, nul n'ose être lui-même, de crainte de ne pas être à la hauteur du lieu. De crainte de mal faire ou de mal dire, ils semblent s'interdire leurs habitudes conscientes, sauf à les tenir secrètes, puis de les faire revivre dans l'intimité rassurante de leur logis. Si ces Valdeuropéens sont autant vulnérables psychosocialement, c'est parce qu'outre cette difficulté à vivre dans une microsociété infériorisante,

ils subissent aussi tout un faisceau de contraintes de la part de leur bailleur social.

« On est totalement fliqués. Ici, le gardien ne s'occupe pas seulement de l'entretien des bâtiments, c'est aussi l'œil du bailleur. » (Un habitant de Bailly-Romainvilliers).



« 3F veut avoir une image de bailleur de qualité. Le Val d'Europe est une image pour 3F. Une chose qu'on m'a dite, c'est de bien entretenir le parc. Le ménage doit être fait impérativement tous les jours et partout : les halls, les baies vitrées, les escaliers intérieurs, etc. C'est important pour 3F que tout soit nickel. » (Un gardien d'immeuble).

« On n'est pas ici dans un territoire ordinaire. C'est un site hors norme. On sait que Disney est le pilote de l'avion Val d'Europe, qu'il porte son développement. On a trois cent cinquante logements à Serris et cent cinquante à Bailly. Serris est plus demandé car c'est plus proche de la gare et du centre commercial. Bailly est plus familiale. Je ne dis pas que le Val d'Europe est le bout de la chaîne d'un parcours résidentiel mais il y a un peu de cela. C'est pourquoi, une des conditions d'une attribution, c'est que la famille soit top. Au premier impayé, on réagit. Heureusement, il n'y a aucun problème ici. Il y a eu deux actes délictueux en un an et demi. Je ne vous étonnerais donc pas si je vous dis que le taux de rotation dans nos appartements est très faible. Il est de l'ordre de 8%, et encore, c'est la plupart du temps pour des raisons de mutation professionnelle, de décohabitation ou de séparation dans un couple. » (Un responsable Habitat chez Immobilière 3F).

A ce niveau de notre étude, ce dernier témoignage est important car lorsque les mots, explicitement ou implicitement, sont chargés d'autant d'assurance (*famille au top, aucun problème, bout de chaîne d'un parcours, site hors norme*), ils traduisent une réalité symboliquement violente. Ce langage semble signifier que vivre dans un logement social au Val d'Europe se mérite. Que se passe-t-il, en effet, si une famille n'est plus au top ? Au-delà de la menace incluse dans le rappel à l'ordre (on réagit), il y a pire : la certitude de perdre sa place dans la catégorie des privilégiés du logement social (*bout de chaîne d'un parcours, la cerise sur le gâteau*). On le voit donc, un certain ordre existe au Val d'Europe et les locataires du « parc » social ont conscience que l'oublier équivaldrait, pour eux, à s'autodétruire socialement.

Il est un autre processus de différenciation individuelle constatée lors de notre recherche. Il est moins visible car il ne présente pas de caractère polémique similaire à celui observé s'agissant du logement social. Dans un contexte local bien ordonné, où les trajectoires individuelles cherchent à tracer

des lignes vertueuses de raison et d'harmonie, s'est manifesté -dérobé aux regards et dont l'évidence n'est apparue que rétroactivement-, un fait finalement logique tant dans toute cité, et le Val d'Europe en est une, se joue un destin. En pénétrant plus avant dans cette ville neuve, nous avons percé à jour d'autres mécanismes collectifs qui déterminent les comportements de relation.

« On est à Magny dans une ville d'enfants gâtés. Ça m'écoeure. C'est un mode de vie. Ces gens demandent des choses aux élus, les élus doivent s'exécuter. J'ai l'impression qu'ils s'identifient à leur promoteur immobilier. Il y a une sorte de

*compétition entre les gens. On est dans l'hyperindividualisme. » (Un entrepreneur/résidant de Magny-le-Hongre).*

*« Les Kaufman sont des gens à part. C'est pas la même catégorie que nous. Même ceux qui viennent de s'installer ici le pensent. » (Un habitant de Magny-le-Hongre).*

*« En face de chez nous, la maison a été achetée quatre fois en trois ans. Ça bouge tout le temps. Cette maison fait partie d'un programme Kaufman. Ceux qui s'y installent ne disent jamais bonjour, jamais bonsoir. Ils ont une mentalité particulière. Ils se la jouent. » (Un habitant de Magny-le-Hongre).*

Sans doute, parce que les aspirations qui sont au principe des insatisfactions –rêver d'une maison Kaufman mais « se contenter » d'une maison d'un promoteur moins huppée- poussent ces individus, victimes de la violence symbolique, à conspirer contre le mépris des Autres, en l'occurrence « les Kaufman ». Néanmoins, ce que disent ces témoignages, c'est cette difficulté à s'extraire de l'ordre établi par les liens de propriété et donc à vivre pleinement dans la communauté de destin constituée par Disney. Ils traduisent, assurément, une douleur certaine de ces individus à devoir souffrir quotidiennement des manières « triomphantes » des « Kaufman ». Paradoxalement, leur référence répétée à l'identité du promoteur anglo-saxon agit paradoxalement comme une dénonciation implicite de l'ordre sur lequel repose ce microterritoire. Dénoncer les pratiques des « Kaufman », c'est du même coup dénoncer l'idéologie américaine, son style de vie et ses « libertés » capitalistes. Le verbe n'est pas explicite car la morale locale occulte ces tensions. Seulement, la violence symbolique qui stagne au fond de cette communauté qui a destin commun semble parfois si encombrante pour ces « exclus de l'intérieur » qu'ils reportent la responsabilité de leurs restrictions aux « Kaufman ».

*« Ces gens ne savent pas ce qu'est le bien public. Leur individualisme est si fort que c'en est insupportable. La mairie a construit un skate park qui a coûté cent mille euros car huit familles l'ont fortement réclamé. J'ai un autre exemple. Quinze joueurs de rugby ont obtenu du maire qu'il construise un stade alors que Magny compte déjà un stade de foot et un équipement multisports. Ces gens-là savent comment noyauter les élus. Ils sont sûrs d'eux. Ce sont des champions du copinage. » (Un habitant de Magny-le-Hongre).*

*« Il y a des nouveaux riches qui se sont installés à Magny et qui n'hésitent pas, c'est vrai, à s'exhiber dans leurs maisons à cinq briques. » (Un responsable d'une agence immobilière à Bailly-Romainvilliers).*

Questionnés sur les causes de leur stigmatisation, les « Kaufman » rencontrés nous ont dit dans un premier temps ne pas s'en indigner :

*« Ca ne me dérange pas d'habiter une maison Kaufman. Les programmes Kaufman sont d'ailleurs de très bonne qualité comparés à beaucoup d'autres. Alors qu'on m'assimile à un « Kaufman », je m'en fous. De toute façon, je ne suis pas venu, avec ma femme et mes enfants, vivre à Magny pour participer à ces cancans. Si vous interrogez nos voisins, ils vous diront la même chose. On profite du cadre, d'un lieu propre et tranquille, le reste, on s'en contrefout. »* (Un habitant de Magny-le-Hongre).

*« Pour moi, ce sont des jalousies. Si j'ai les moyens d'habiter dans une belle maison, pourquoi est-ce que je me priverais d'emménager ici ? On est dans un environnement sain, on en profite. »* (Un habitant de Magny-le-Hongre).

Si le propos se veut tranquille, cette petite « aristocratie » peine à masquer son ton paternaliste et un état d'esprit quasi féodal. Dans un monde de misère crue et d'ambition sans borne, elle se sait puissante. Elle sait que la structure des rapports de force lui est favorable. Son capital social et économique lui permet de mobiliser des ressources à travers un réseau de relations plus ou moins étendu.

*« Il ne faut pas se raconter des histoires. Les politiciens n'écoutent que ceux qui les pressent. On est quand même pas dans une ville normal, ici. Prenez-la par tous les bouts, que ce soit en terme de confort, de propreté, de sécurité, de nature, tout est parfait ici. Mais sans Disney, il n'y aurait rien ici, ce serait encore un champ de betteraves. Il faut avoir une culture américaine pour vivre ici. Faire du lobbying auprès des élus, c'est quelque de normal pour moi. Je n'ai pas mis plus de six cent mille euros dans ma baraque pour vivre comme dans un village de la Creuse ou du Val de Marne. »* (Un habitant de Magny-le-Hongre).

Tout ce que condense ce discours condescendant sur l'ancien « champ de betteraves », « le village de la Creuse ou du Val d'Europe », c'est l'idée que vivre au Val d'Europe exige d'avoir « la tête de l'emploi », « le cœur à ça »,

c'est-à-dire digérer les qualités de ce microterritoire. Mais il y a plus. Dans la mesure où il existe une analogie entre le corps urbain et le corps social de ce territoire, il nous semble que ces « Américanophiles » ont une culture « cannibale » de cet espace. Ils veulent transformer leur propre identité en établissant une relation particulière avec lui. Cette phrase -« Sans Disney, il n'y aurait rien ici »- témoigne de ce que ces individus obéissent à une logique de captation de la différence. Ouverts aux bouleversements de ce microterritoire, ils s'inscrivent dans une logique d'acculturation d'eux-mêmes, se glissant totalement à l'histoire locale en cours. On peut indiscutablement voir en eux des individus qui se pensent comme une sorte d'élite locale, ceux qui ont le mieux intériorisé les différences culturelles qui caractérisent ce territoire.

Précisons-le cependant : ces individus sont minoritaires. Peu de résidents rencontrés nous ont fait part d'un strabisme culturel américanophile. Ce qui est

néanmoins certain, c'est que les élus locaux rencontrés entrevoient avec inquiétude la constitution d'un sous-ensemble qui veut disposer d'une autonomie vis-à-vis du pouvoir local.

*« Certains du Kaufman 2<sup>37</sup> ont voulu clôturer leur entrée, j'ai refusé. Mon rôle est de faire de la communication pour dire aux gens qu'ils ne sont pas seuls dans la commune. Je leur dis qu'ils ne doivent pas oublier qu'on est dans un projet d'intérêt général. »* (Un élu de Magny-le-Hongre).

Ce court propos a ceci de précieux qu'il est le seul à exprimer explicitement cette inquiétude, cette « menace » nous a lâché dans un long soupir un autre élu local. Comment comprendre cette discrétion ou plutôt ce refus d'évoquer davantage ce qu'ils considèrent tous comme une préoccupation ? Un premier élément d'éclaircissement nous a été involontairement apporté par un ancien élu, un homme toujours très actif dans sa commune :

*« Jusqu'en 2001, nous étions dans un scrutin électoral nominal. Les élections municipales transcendaient les opinions politiques partisans. Chacun oeuvrait pour faire de Bailly une commune conviviale. Depuis 2001, avec l'augmentation de la population, on est passé à un scrutin de listes. Brusquement, tout le monde s'est posé la question : Qui est de droite ? Qui est de gauche ? L'arrivée des nouvelles populations et le changement de mode de scrutin ont changé la vie politique locale. »*

C'est donc le changement d'échelle démographique de ces communes et son contrecoup, la politisation de l'espace public local, qui ont visiblement favorisé l'éclosion intérieure d'une vision hédoniste dans ces communes. Ce qui rend, du

coup, plus intelligible la passivité de ces élus face à ce phénomène, quand ils ne le nuancent pas.

*« Comment dire ? Il ne faut pas exagérer ce problème même s'il existe. »* (Un ancien élu de la majorité à Bailly-Romainvilliers).

Au bout du compte, ces élus ont fait le choix d'éviter que ces conduites hyperdifférentialistes ne se propagent dans tout leur territoire. Ils ont découvert que cette minorité agissante ne se réclame pas d'un sol –la commune, son histoire, son patrimoine, ses références culturelles- mais d'une culture territoriale qui se caractérise par une vision globalisée de leur nouvel univers social. Ces individus se sentent davantage valdeuropéens que citoyen d'une commune locale. On peut reprendre ici la formule d'Emile Benveniste qui montre qu'en grec, le « citoyen » (*polites*) est citoyen d'une cité alors qu'en latin, le « citoyen » (*civis*) est citoyen par rapport à un autre citoyen et qu'il est donc un cocitoyen. En d'autres termes,

---

<sup>37</sup> Il évoque le deuxième programme immobilier du promoteur dans sa commune.

les Valdeuropéens ont une conception *presque* latine de la citoyenneté. Ils ne revendiquent pas leur appartenance à une communauté ancestrale mais à un ensemble régi par des relations symétriques.

Cela étant, il existe une autre logique pour expliquer la posture défensive de ces élus. Si le SAN est l'institution représentative des cinq communes qui forment le secteur IV, à écouter nos différents interlocuteurs, il apparaît qu'il n'a pas empêché l'existence de circuits communaux d'expression politique.

« *Disney a regroupé de façon artificielle des communes qui n'ont rien à voir les unes avec les autres.* » (Un responsable d'une agence immobilière).

« *Le SAN n'est pas un acteur politique. Il y a trop de baronnies.* » (Un entrepreneur immobilier).

Sans doute, le partenariat intercommunal n'est pas une alternative aux logiques partisans. Bien qu'il leur soit essentiel pour exister face à la multinationale du loisir et l'EPA France, les élus locaux n'y ont pas vu un lieu de connivence au service de leur dessein commun. En vérité, nous constatons que chacun d'eux a poussé à la limite l'impératif particulariste de sa commune et donc clairement énoncé une vision idéalisée de son territoire.

« *Les villes sont identifiées par produit. Si on prend les trois principales, qu'est-ce qu'on remarque ? Serris, c'est l'habitat collectif, Bailly c'est du mixte, un peu de collectif et beaucoup de maisons individuelles, et Magny ce sont de grosses maisons.* » (Un responsable de secteur d'un promoteur immobilier).

Un tel développement a donné à cet ensemble une forme idéologisée du territoire. Paradoxalement, les « peuples » locaux semblent se reconnaître dans ces ordonnancements identitaires. C'est ainsi que des dissensions entre les habitants de Magny-le-Hongre et ceux de Bailly-Romainvilliers nous ont été rapportées lors de nos entretiens.

« *Il faudrait que le ghetto qui se forme d'Africains ne se développent pas. Il faudrait que les autres communes acceptent aussi de les prendre. C'est pour ça que Bailly a une image populaire alors que Magny a une image du 16<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Le maire de Magny a été très malin, il a donné une cote à sa ville mais ça ne peut pas continuer comme ça.* » (Un habitant de Bailly-Romainvilliers).

« *Ce qui est extraordinaire ici, c'est que c'est ouvert. Les homosexuels se tiennent par la main et il y a des couples mixtes. C'est quelque chose comme les Etats-Unis. Bailly est la seule ville du Val d'Europe à avoir une personnalité. Il y a une cohérence dans son milieu social. Le dimanche, il y a de la fumée au-dessus de la ville, ce sont les habitants qui font des barbecues. Vous ne verrez jamais ça à*

*Magny. Magny, c'est le haut du chapeau. C'est la ville prout.* » (Un responsable d'une agence immobilière).

*« J'ai une fille qui va au collège à Bailly. Il y a des tensions entre les enfants de Bailly et ceux de Magny. Ce sentiment est uniquement entre Bailly et Magny. Les gens de Magny sont contents d'être chez eux mais ne veulent pas de Poste, de supérette, car cela fait trop de voitures, de la foule. Ils viennent chez nous pour ça. Ces gens se la jouent. »* (Un habitant de Bailly-Romainvilliers).

Est-ce que cette rivalité de classe est un des noyaux structurants de ces communes ? Il sous-tend, en tout cas, de notre point de vue, la posture défensive de ces élus face au processus d'érosion de leur communauté locale. Face au risque de voir de plus en plus réduite leur autonomie d'inspiration et d'action, ils veulent rationaliser la réalité en occultant les évolutions conflictuelles constatées dans leur commune.

## 4. Le séparatisme comme nouvelle utopie urbaine

### a. La désagrégation du « nous »

Il n'est pas simple de questionner les Valdeuropéens sur leur rapport au monde. Nombre d'entre eux nous ont rétorqué que cette question, pourtant ouverte, était piègeuse, qu'elle en masquait une autre, relevant de la morale individuelle.

*« J'aime pas cette question. Elle veut faire croire qu'on est des privilégiés. Moi, j'ai pas honte de vivre ici. J'y suis bien. J'ai pas payé ma maison avec de l'argent sale, c'est de l'argent que je gagne durement tous les jours. »* (Un habitant de Bailly-Romainvilliers).

*« Le monde ? Quel monde ? On n'est pas dans le monde à Magny ? Moi, je me pose pas la question du monde. Mon monde, c'est Magny. Il y a des gens qui viennent de partout. Mais vous n'habitez pas ici, vous pouvez pas comprendre. »* (Un habitant de Magny-le-Hongre).

Evidemment, le choix des mots dans une question est toujours imprécis lorsqu'on veut saisir une réalité. Les résidents du Val d'Europe nous ont, du reste, plusieurs fois donné l'impression d'être sur la défensive au moment où on abordait cette thématique du rapport entre le monde « valdeuropeen » et le monde extérieur. Prononcer cette expression de « monde extérieur », c'était trahir, selon eux, une condamnation du monde dans lequel ils résident. Nous avons donc dû plus d'une fois éclaircir le sens de ce mot, l'épurer de tout ce que celui ou celle qui le reçoit ne l'entend pas comme un moyen de le rendre coupable de vivre au Val d'Europe. Reste que nous pouvons nous interroger sur cette fébrilité. Dans cet espace soumis aux intérêts personnels, questionner le rapport au monde extérieur, c'est interpellier le rapport qu'ont ses hommes et ses femmes avec l'intérêt général. Or, il nous semble, à la lecture de nos entretiens, que ces individus ont conscience qu'ils ne pouvaient pas échapper à ce genre de questionnement. C'est au reste pour ce motif qu'un certain nombre d'entre eux, plus nombreux qu'on pourrait le croire, ont fui notre questionnaire. Le témoignage de cet agent immobilier à Magny-le-Hongre est de ce fait significatif de ce processus d'évitement. Au début, l'homme nous avait reçu avec beaucoup d'égards. Il nous avait dit qu'il avait fait des études de sociologie et qu'en conséquence, il était important que la sociologie s'intéresse aussi aux petites communes de l'hexagone. Seulement, lorsque nous lui avait signalé que cette étude dépassait le cadre de Magny-le-Hongre, qu'elle portait sur le Val d'Europe, qu'elle interrogeait son développement, le type de ville qui était en train d'y émerger, il nous a brusquement opposé une fin de non recevoir dans les termes suivants :

*« Le Val d'Europe, le Val d'Europe, le Val d'Europe ! Et puis Disney et ses maisons en carton pâte, et puis ses petits bourgeois qui viennent y mettre leurs économies pour se protéger de la racaille des banlieues et de Paris ! Non, je n'ai plus envie de répondre à vos questions. Tout est orienté quand on parle du Val d'Europe. Mais je vais vous dire une chose et ce sera la seule : le Val d'Europe, c'est la ville de demain. Ce qui se passe ici, personne ne s'en rend compte, ni vous ni tous ceux qui se prétendent spécialistes de la ville, c'est la construction d'une nouvelle manière d'habiter la ville. Les gens sont bien ici, ils se sentent en sécurité, leurs enfants grandissent sainement et voilà que des gens comme vous viennent les juger. Occupez-vous plutôt de ce qui se passe à Meaux ou en Seine-Saint-Denis, la merde est là-bas, pas ici. S'il y avait des Val d'Europe dans toute la France, la France irait mieux. Maintenant, je n'ai plus rien à vous dire. Suivez mon conseil, allez à Meaux ou à la Courneuve, la sociologie a plus à fouiller là-bas qu'ici. »*

Nous n'affirmerons pas que les Valdeuropeens sont honteux de leur « bonheur ». Il règne dans ce microterritoire un optimisme méritocratique. Le Val d'Europe s'offre aux plus méritants, c'est donc leur droit strict de jouir de cette espèce d'ivresse qu'il donne. Mais la société française ne s'est pas encore américanisée. C'est pourquoi, il nous semble que cette difficulté à évoquer leur relation avec « l'autre monde », c'est cette mauvaise conscience que le Val d'Europe va à l'encontre des valeurs démocratiques de la ville publique française, qui veut l'égalité de tous devant l'espace. Dans un espace soumis à une circulation accélérée et qui permet aux plus forts de s'affirmer, cette ivresse « orgasmique » à jouir du Val d'Europe ne lave pas en même temps du soupçon de prospérer « petitement » pendant que d'autres hommes stagnent dans les quartiers stigmatisés de la République. Quelques-uns, peu nombreux, nous ont fait part de cette ambiguïté à vivre en aveugle de la société française et de ses banlieues submergées par le flot des exclus.

*« Je ne vous cacherais pas que je n'échangerais pas ma maison contre une autre en banlieue. Quand on vient comme moi du Blanc-Mesnil, c'est un endroit incomparable. Mais je suis un homme de gauche, j'ai longtemps voté communiste, je fais partie aujourd'hui d'un collectif antilibéral, et je sais que ça peut vous paraître bizarre que j'habite ici. J'ai des amis qui viennent passer des soirées ici et qui me disent, en plaisantant, que j'ai vendu mon âme à Mickey. Quand ils redeviennent sérieux, ils me disent que j'ai bien fait de m'installer ici, qu'ils ont envie de faire pareil. Je vais vous dire, ça ne me rassure pas ce qu'ils me disent. Je pense même que c'est inquiétant si tous ceux qui ont une*

*conscience de gauche abandonnent le navire pour vivre dans des coins comme celui-là. Alors maintenant, comment ça va finir ? Je ne crois pas que dans l'avenir les gens qui ont les moyens retourneront en banlieue. » (Un habitant de Bailly-Romainvilliers).*



« Pendant les émeutes des banlieues, je m'intéressais tous les jours à ce qui se passait à Aulnay-sous-Bois où j'ai habité pendant longtemps. C'est drôle mais j'étais partagé. Je pensais aux gens que je connaissais et qui sont restés là-bas mais on se disait avec ma femme : Ouf, on a bien fait d'être venus à Bailly. » (Un habitant de Bailly-Romainvilliers).

Alain disait que *laisser ce qui divise, choisir ce qui rassemble, ce n'est point penser*. Il nous semble que ces Valdeuropeens sont dans cet état d'esprit. Ne sachant comment concilier les valeurs de la République et son idéal égalitaire, ces individus ont préféré la loi de fer de l'urbanisme libéral à celle de l'urbanisme social-démocratique. Seul avec soi et libre de tout : les valeurs de cet urbanisme accomplissent finalement une conciliation heureuse entre l'être du citoyen et son avoir. On voit dès lors que le Val d'Europe fonctionne pour eux comme un échappatoire au « nous » national. Il constitue une soupape devenue indispensable pour sortir du carcan de la ville publique avec ses faisceaux de contraintes de toute sorte. Précisons ici que ces individus ne se pensent pas à l'écart du monde extérieur ou pour utiliser une métaphore, qu'ils sont passés d'une rive à l'autre. Nous croyons plutôt qu'ils ne veulent plus, ou ne peuvent plus, se réclamer du sens commun, de tout le sens commun. Ils veulent éviter à tout prix la ville publique parce qu'elle est habitée et usée par le conflit et le chaos, soumise à la loi incertaine « du devenir, de la vieillesse et de la mort », pour reprendre une expression de Mircea Eliade<sup>38</sup>. Si le Val d'Europe leur parle tant, c'est qu'il a ceci de rassurant à leurs yeux, il n'est pas cette masse humaine arbitrairement jetée ensemble, il leur raconte une histoire, celle d'un univers où les doutes sont chassés. Il nous revient, à l'instant, un mot de nos entretiens : expédition. Plusieurs personnes ont comparé leur installation au Val d'Europe à une *expédition*. D'autres ont utilisé le mot *aventure*. Nous ne nous hâterons pas à traduire ces deux substantifs au-delà de leur sens premier. Mais dans l'histoire vécue par ces individus, il convient de prendre ces mots dans un seul sens, le seul : celui d'esprits qui se sont libérés, qui ont repris possession d'eux-mêmes.

Jusqu'à quel point cette désagrégation du « nous » national, au sens républicain du terme, c'est-à-dire s'éloigner du tragique de la société, se développera ? La particularité du Val d'Europe, nous l'avons déjà noté, est sa vision optimiste de l'avenir. Lorsqu'on lit les plaquettes de communication de la Walt Disney Company, ce qui caractérise cette littérature, c'est sa manière de présenter ce microterritoire comme politiquement neutre.

« Je suis tout autant porté par l'amour de la terre que par l'attrait pour les constructions intellectuelles : Val d'Europe me comble parce qu'elle est la ville de l'imagination. A la cité réelle répond la cité imaginaire, celle du pôle touristique.

---

<sup>38</sup> Mircea Eliade, *Aspects du mythe*, Editions Gallimard, 1963.

*Toutes deux se nourrissent encore d'autres interactions : le passé et le futur, l'ici et l'ailleurs. »*<sup>39</sup>

Sous cet angle des choses, on devine que le Val d'Europe est pensé comme la ville de la rationalité, du raisonnable pour reprendre une formule plus optimiste, par opposition à la ville de l'instinct, de la décadence pour reprendre dans le cas présent une formule pessimiste. Devant cette certitude, annoncée plus d'une fois par ses concepteurs, que le Val d'Europe marque un nouveau commencement urbain, cet ultime, la désagrégation totale du « nous », est plus que possible. S'il fallait hier du « courage » pour vivre « chez » Disney, cette condition n'est plus aujourd'hui. La connaissance de la réalité a réorienté les jugements. Nous ne sommes plus face à un mouvement de fuite devant la réalité, avec cette idée que pour survivre il faut emménager chez Disney. Cet aspect de l'existence n'est désormais plus rejeté. Aller vivre au Val d'Europe est comme un « oui » dit sans réserve à la vie. Les « *J'ai pas honte de vivre ici* » et « *la merde, c'est là-bas* », entendus plus d'une fois, traduisent de manière déroutante ce phénomène nouveau : le Val d'Europe met en relief la croyance d'un nouveau commencement. De sorte qu'il n'est pas surprenant de constater ce refus de discuter en profondeur des motifs de leur installation. Il nous semble, du reste, qu'en mettant l'accent sur des raisons attendues par leur interlocuteur (la tranquillité, la sécurité, la qualité de l'environnement), les Valdeuropéens ne font qu'effleurer la réalité. La passion qui les anime lorsqu'on veut les pousser dans leurs retranchements est significative de cette tentative de falsification du réel. Le Val d'Europe n'est pas une oasis de bienheureux. Plus prosaïquement, il est la satisfaction de l'homme du présent.

---

<sup>39</sup> Dominique Coquet, directeur général adjoint d'Euro Disney Associés S.C.A in *VDE*, op. cité.

## **b. L'ordre des choses**

Si l'on considère la mutation qui s'opère depuis vingt ans sur ce territoire à priori banal, initialement hors champ du village planétaire parisien, force est de constater que l'aire métropolitaine qui s'y dessine est en train de bouleverser l'organisation de la ville française. Après la ville de l'ère industrielle (1850-1970) qui avait substitué les classes sociales aux castes, une vision de l'espace local qui faisait de la mobilité l'élément constitutif des modes de vie contemporains, ce petit bout de l'Ile-de-France laisse, on l'a vu, entrevoir une ville hors norme. Il n'est pas inutile de souligner au préalable que l'émergence du Val d'Europe intervient au moment où se développe partout dans le pays une multitude d'enclaves résidentielles, vigilées et vidéosurveillées. La conjonction de ces deux événements, ainsi que la particularité du Val d'Europe, une expérience unique à cette échelle d'un partenariat public-privé pour la réalisation d'une opération complexe d'urbanisation, nous conduit logiquement à questionner le type de ville qui est en train d'émerger dans ce coin de Seine-et-Marne : S'agit-il d'une enclave privée ? Il faut le signaler : cette interrogation a eu le don d'irriter les acteurs institutionnels interviewés. Ils jugent, en effet, que la question corrompt l'esprit du lieu.

*« Quelle question ! Si ça avait été une ville privée, vous croyez qu'autant de gens seraient venus s'y installer ? »* (Un représentant de l'EPA France).

*« Votre question ne correspond pas à la réalité. Le Val d'Europe est une ville partenariale où chaque acteur joue son rôle. Ça n'est pas une ville privée. »* (Un représentant de Disneyland Paris).

Mais contrairement au refus des résidents du Val d'Europe d'exprimer leur rapport au monde extérieur, ce ne sont pas les mêmes causes qui expliquent ces réactions. Il nous semble que ces acteurs ont pressenti que la question de la forme de cette ville neuve conditionne l'avenir de ce territoire. Reste que ce qu'il importe de souligner avant tout, c'est que nous sommes face à un jeu de rôles. En tant que représentant de l'Etat, l'EPA France refuse de laisser apparaître cette hypothèse. Il récuse donc toute connivence ou toute solidarité avec ce qui convertirait la nature de son engagement. Quant à la multinationale du loisir, elle doit résister à son instinct naturel -cette entreprise capitaliste n'a pas d'objectif philanthropique- et ne pas rendre visible sa volonté de devenir le centre de gravité de ce dessein urbain. Pour autant, nous n'hésitons pas à affirmer que nous n'avons pas affaire à une ville privée. Comme nous l'avons noté, n'importe qui peut résider au Val d'Europe ... s'il en a les moyens. Nous avons affaire ici à une ville publique au sens du bien commun. Le Val d'Europe

a ceci d'exemplaire qu'il importe en France une nouvelle forme de ville, la ville « privatisée ». « Privatisée » puisqu'il échappe à la règle du droit commun, qu'il se place en dehors de la sphère publique et qu'il regroupe une population sociologiquement « typée ». Ce qui nous conduit à cette interprétation, ce sont les conditions socio-économiques dans lesquelles ce microterritoire s'est développé. Cette production capitaliste coïncide ainsi avec l'éloge de la mondialisation et son extension planétaire et universelle. Elle s'inscrit, en effet, dans l'agenda de l'Histoire au moment où l'Etat social décline, incapable de protéger des individus qui sont dominés par la logique fantasmatique des marchandises. Les déchirements de l'Etat providence et les phénomènes sécessionnistes qui travaillent l'espace urbain ont délivré les marchands du temple des régulations politiques de l'Etat social. Le Val d'Europe conceptualise ce monde dans lequel les individus s'émancipent de la tyrannie des circonstances. Ainsi se réalise ce rêve capitaliste d'une humanité convertit en virtualités.

Mais au bout du compte, la question qui alimente localement les débats concerne le devenir de ce microterritoire. Est-ce que les cinq communes qui composent le secteur IV vont fusionner après 2017, date de la fin de la convention qui associe l'Etat et Disney pour n'en former qu'une seule ? Nous pensons que cette question n'est pas éludable. Nombre de nos interlocuteurs institutionnels, véritables connaisseurs de ce dossier, lui-même hors norme, ont deviné que c'est là que se situe le véritable enjeu du Val d'Europe. Ou bien il devient un espace global et sans discontinuité, ou bien il se décomposera, anéanti par une réalité qu'il ne pourra plus fuir. Qu'une telle assimilation soit fictive ou non, elle a un trait commun avec le fait que le Val d'Europe soit une ville « privatisée ». La fusion de ces communes ne se réduit pas seulement à une question technique, d'autant plus que le fait qu'une intercommunalité (le SAN) capte les prérogatives des cinq communes ne bouleversera pas profondément le paysage politique local, mais soulève un questionnement politique. La fusion des cinq communes modifiera à coup sûr ce microterritoire car ce nouvel ensemble, certes coproduit par l'EPA France et Disney, est, nous l'avons vu, façonné par la multinationale du loisir. Or, l'avènement en France d'une ville homogène et « privatisée » dans ce contexte où la France urbaine est coincée entre l'urbanisme de la pénurie –celui des banlieues populaires- et l'urbanisme libéral dont Disney offre le modèle le plus idéal-typique, est propice, de notre point de vue, à un retrait de l'Etat en matière d'urbanisme. Aussi, est-ce que cette fusion territoriale n'annoncera pas, en somme, une tutellisation à terme du Val d'Europe par la Walt Disney Company ?

*« Nous voulons accompagner la mutation culturelle de ces communes qui grandissent très vite. Mais on leur laisse aussi une autonomie. »* (Un responsable de Disneyland Resort Paris).

*« Je pense que la fusion des communes est envisageable dans un moyen terme. »* (Un élu local de Bailly-Romainvilliers).

*« Je souhaite cette fusion. Je trouve que le fait que chaque commune reste dans son précarré ne signifie rien. Il faudra bien gérer l'ensemble comme une seule et même commune. Pour l'instant, chaque maire vit sa commune comme un village mais les choses changeront par la force des choses. »* (Un élu local de Magny-le-Hongre).

*« La volonté de l'Etat dans ce projet doit être constamment réitérée ; c'est tout l'intérêt de la présence d'un délégué interministériel chargé de suivre ce projet et du maintien dans la durée d'un établissement public d'aménagement, alors que la tentation existe chez certains de le fermer avant l'échéance 2017 de la convention. Il n'y aurait alors plus de contre-pouvoir. »* (Un responsable de l'EPA France).

Finalement, ces quatre propos font le même pronostic, transparent. L'issue semble connue. Il y a, certes, cette nostalgie éthique de l'époque où l'Etat déployait sa volonté de puissance pour l'harmonie et l'unité entre les hommes, contre les différentismes et les séparatismes de tous ordres, mais cette volonté d'agir au nom de l'intérêt général n'est plus qu'un infini mirage de l'avenir. Il apparaît que ces élus estiment que le mode de production capitaliste et sa dynamique exigent de coopérer dans cette entreprise commune de construire une « réalité » partagée, et qu'il vaut mieux être à l'intérieur de celle-ci, maîtrisant avec Disney ce monde réconcilié, qu'en être exclus.

En fin de compte, ce qui tranchera cette question de la fusion des communes du secteur IV, c'est la nature de la ville qui sera habitée : une ville française ou une ville américaine ? Il peut paraître étrange de développer cette argumentation, reste qu'une pensée de résistance à la vision culturelle américaine de ce coin briard est en train de rééclore.

*« C'est sûr que c'est enthousiasmant de voir comment ces communes grandissent. Quant on pense que tout cela s'est fait en dix, quinze ans maximum, il y a de quoi avoir le vertige. Mais j'avoue que mon enthousiasme tombe un peu à plat quand je me promène dans les autres communes du coin et qui ne sont pas dans ce secteur IV. Elles n'ont pas le progrès du Val d'Europe, elles n'ont pas non plus la même énergie, le dynamisme d'ici, mais elles ont quelque chose de plus qu'ici. (Il marque un long silence). Allez, je me lance. Je dirais qu'il y a dans ces villages une âme que n'a pas Bailly, mais je dirais la même chose de Magny ou de Serris. Il nous manque cette âme française. Quoi qu'on dise, on est chez Disney et ça, ça m'emmerde. Ca emmerde tout le monde, tout ceux qui se*

*disent qu'une ville c'est aussi la culture d'un pays. Et je suis désolé, mais Bailly, c'est quand même en France. »* (Un ancien élu de Bailly-Romainvilliers).

Comme il est facile de le voir, cette considération va porter sur la société qui est en train d'être fabriquée : construit-elle un monde que nous serons disposés à

reconnaître comme « nôtre » ? En clair, est-ce que le Val d'Europe est un espace légitime ?

## Conclusion

Que retenir de cette étude ? Le Val d'Europe ou l'avènement d'une nouvelle forme de coexistence sociale, énonçons-nous dans notre proposition de recherche. Sans doute, titrer une problématique tient souvent de l'intuition, même si, dans notre cas, nous avons déjà mesuré le prix réel de cette nouvelle organisation spatiale<sup>40</sup>. Questionner le type de « culture territoriale » générée par ce type d'urbanisme relève, cependant, d'une autre approche. En effet, en ces temps de retour à l'ordre, le Val d'Europe s'offre comme une machine urbaine d'un bel optimiste. C'est pourquoi, sa manière de pétrir la pâte politique, sociale et morale et de faire de ce microterritoire seine-et-marnais un tout homogène et harmonieux, au point que d'aucuns y voient une vision lyrique du monde, nécessitait de l'aborder par la bande. Le Val d'Europe est certes une forme idéologisée, il n'empêche, c'était faire preuve de naïveté que de ne pas voir derrière ce bel ordonnancement une incroyable complexité. Il importe également d'intégrer les leçons de nos observations. Nous pouvons citer ici quelques-uns de ces effets observés dans ce contexte différentialiste : les tensions sociales entre les individus (les catégories sociales supérieures et leur culture « cannibale » du territoire, les catégories sociales inférieures et leur vision infériorisante d'eux-mêmes, etc.), la construction de nouvelles identités, telle cette identité du *même* (virtuel, parfois, grâce au réseau électronique), etc.

Parler de ce lieu comme le théâtre d'une nouvelle forme de coexistence sociale n'était donc pas inexact car nous avons affaire, nous l'avons vu, à une véritable entreprise de régénération sociale. D'autant qu'elle n'a pas pour seul objectif de façonner l'environnement en changeant le décor de la vie de ses habitants mais qu'elle ambitionne également de substituer au collectif « standard » des villes ordinaires de l'hexagone un collectif « individualiste ». Nous pouvons traduire cette tendance d'une équation : le dessein valdeuropéen dessine une nouvelle ère, entendant bien expurger l'universalisme de ses valeurs communes pour produire un nouveau modèle de société, le « miniversalisme », c'est-à-dire vivre avec ses pairs (les catégories moyennes, moyennes inférieures et moyennes supérieures) loin de la masse des recalés de la globalisation.

Rompant avec la ville publique, son imaginaire populaire et sa tradition intégrative, le Val d'Europe travaille violemment la France urbaine. Définissant une nouvelle vision de l'avenir, il ne laisse, en effet, pas intact la société française. Les classes moyennes y trouvent une garantie de survie contre l'état supposé de définitive hostilité qui régnerait à l'extérieur. Délivrées des discours

---

<sup>40</sup> Voir Hacène Belmessous, « Naissance d'une ville hors normes », *Working paper* n°4, La République des Idées, Novembre 2004.

et des rhétoriques universalistes, elles y donnent ainsi libre cours, et glorieusement, à une nouvelle pratique de la ville, celle d'usagers-consommateurs qui y goûtent l'ivresse de la liberté et de la confiance en l'avenir.

Cette réinterprétation de l'urbanité comme figure d'un Esprit nouveau pour des Hommes de qualité<sup>41</sup>, constitue incontestablement un nouveau commencement urbain. Contestant la norme universelle, le Val d'Europe met au centre, et au vu de tous, la construction d'un temps communautaire. Or, si cette infraction à la règle universaliste est ailleurs fortement décriée, elle est ici exaltée. Que l'espace reconfiguré par Disney relègue dans le passé l'universalité de la ville n'émeut pas, n'est pas surprenant. Au mépris de la « chimère » de l'égalité, cette ville nouvelle entre, il est vrai, en résonance avec l'état d'esprit du monde globalisé comme une mise en ordre libérale du temps présent. Cette manière d'ordonner les hommes conforte la vision libérale du territoire puisqu'elle dessine un futur qui se confond avec les valeurs du nouvel ordre urbain : hyperindividualiste, hyperdifférentialiste et hypercommunautarisé.

L'avènement de cette nouvelle forme de coexistence sociale n'en n'est, cependant, qu'à ses prémises. D'une part, le Val d'Europe n'en a pas fini avec son développement. Un document récent de l'EPA France<sup>42</sup> précise que « *les terrains disponibles pour une urbanisation à venir représentent 1 414 hectares dont 833 dans l'actuel périmètre Disney et 581 hors de ce périmètre.* » En outre, il est souligné que « *le potentiel des nouvelles ZAC pourrait accueillir 18 000 logements complémentaires (33 000 au total) portant ainsi la population à 90 000 habitants* ». D'autre part, étudié par l'EPA France et les sociétés Eurodisney et Pierre & Vacances, un projet de « Villages Nature » pourrait bouleverser un peu plus ce microterritoire. Ce dessein, encore à l'état de discussions, couvrirait cent quatre-vingt-cinq hectares environ du périmètre Eurodisney auxquels il faut ajouter cent vingt-trois hectares sur la commune de Coutevroult et cent soixante-treize sur celle de Villeneuve-le-Comte. Est-ce que cette nouvelle ville achevée formera un ensemble assez puissant sur les imaginations pour apparaître définitivement comme le « bon » morceau de la ville, le reste n'étant qu'une zone trouble et étouffante, un monde de peine et de fumier ? Il nous semble qu'il se joue au Val d'Europe bien plus que l'émergence d'un nouveau mode d'existence urbaine. Ce microterritoire inégalitaire et qui borne l'horizon de la société des Hommes à leur valeur marchande en théorisant l'homogénéité sociale, ne doit pas être observé comme un phénomène particulier dans l'histoire de la France urbaine mais plutôt comme le signe de la fin des réciprocités, la destruction du vivre ensemble comme vérité de cette nouvelle France urbaine.

---

<sup>41</sup> Le lecteur y verra une allusion indirecte à l'ouvrage de Robert Musil, *L'Homme sans qualités*, Points/Seuil.

<sup>42</sup> Marne-la-Vallée, EPA Marne/EPA France, Novembre 2006.



## **Bibliographie (non exhaustive)**

### **1. Sur les villes nouvelles françaises et Marne-la-Vallée**

- . Antoni Robert-Max, *Villes nouvelles d'Ile-de-France, grandes étapes du développement : 3<sup>e</sup> phase*, 1996, Conseil général des Ponts et Chaussées, 1996.
- . Belmessous Hacène, « Le Val d'Europe : naissance d'une ville hors norme », *Working Paper* n°4, La République des idées, novembre 2004.
- . Dieudonné Patrick, *Marne-la-Vallée, le temps des héritiers*, Autrement, 1992.
- . Dreyfus Marie-Pierre, *Bibliographie sur les villes nouvelles de la région d'Ile-de-France*, Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France, 1981.
- . Ducrez Christian et Lelièvre Vincent, *Marne-la-Vallée, les miroirs du temps*, Hazan, 1992.
- . Elissalde Bernard, *Marne-la-Vallée : une vision optimiste de l'avenir*, Le Moniteur, 1991.
- . Ministère de l'Équipement, *Cinq villes nouvelles en région parisienne : circuits d'architecture contemporaine*, Ministère de l'équipement et du logement, 1988.
- . Merlin Pierre, *L'aménagement de la région parisienne et les villes nouvelles*, La documentation française, 1982.
- . Ostrowetsky Sylvia, *L'imaginaire bâtisseur : les villes nouvelles françaises*, Librairie des Méridiens, 1983.

### **2. Sociologie, sciences politiques et littérature**

- . Augé Marc, *Non-lieux*, Le Seuil, 1992.
- . Bagherzadeh Farhad in *Cahiers du C.R.E.P.I.H.*, Eurodisney Resort, Marne-la-Vallée, n°41, décembre 1992.
- . Baudrillard Jean, *La société de consommation*, Denoël, 1970.
- . Baudrillard Jean, *Le système des objets, la consommation des signes*, Gallimard, 1968.
- . Belmessous Hacène, *Mixité sociale : une imposture. Retour sur un mythe français*, L'Atalante, 2006.
- . Boltanski Luc, *Les Cadres, la formation d'un groupe social*, Minuit, 1982.
- . Boltanski Luc et Chiapello Eve, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Gallimard, 1999.
- . Bourdieu Pierre, *La distinction, critique sociale du jugement*, Minuit, 1979.
- . Bourdieu Pierre, *Choses dites*, Minuit, 1987.
- . Bourdieu Pierre (Sous la direction de), *La misère du monde*, Le Seuil, 1993.
- . Bourdieu Pierre, *Les structures sociales de l'économie*, Le Seuil 2000.

- . Calvino Italo, *Les villes invisibles*, Le Seuil, 1974.
- . Castells Manuel, *La société en réseaux, 1. L'ère de l'information*, Fayard, 1998.
- . Castells Manuel, *Le pouvoir de l'identité, 2. L'ère de l'information*, Fayard, 1999.
- . Charle Christophe, in *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, tome 50, n°4, 2003.
- . Collovald Annie et Gaïti Brigitte (Sous la direction de), *La démocratie aux extrêmes. Sur la radicalisation politique*, La Dispute, 2006.
- . Cusset Pierre-Yves (Dossier réalisé par), « Individualisme et lien social », in *Problèmes politiques et sociaux*, n°911, avril 2005.
- . Davis Mike, *City of quartz. Los Angeles, capitale du futur*, La Découverte, 1998.
- Davis Mike, *Le pire des mondes possibles, De l'explosion urbaine au bidonville global*, La Découverte, 2006.
- . Degoutin Stéphane, *Prisonniers volontaires du rêve américain*, La Villette, 2006.
- . Eco Umberto, *La production des signes*, 1976, Librairie générale française, 1992.
- . Fourier Charles, *Œuvres complètes*, 12 tomes, Anthropos, 1966-1968
- . Gruen Victor, *The Heart of Our Cities : the Urban Crisis : Diagnosis and Cure*, Simon and Schuster, 19645.
- . Gutkind E.A., *Le crépuscule des villes*, 1962, Stock, 1966.
- . Heinz Werner (Sous la direction de), *Partenariats public-privé dans l'aménagement urbain, Allemagne, USA, Espagne, Grande-Bretagne, Suède, Pays-Bas, France*, L'Harmattan, 1994.
- . Jünger Ernst, *Héliopolis. Vue d'une ville disparue*, 1949, Christian Bourgois, 1975.
- . Lapouge Gilles, *Utopie et civilisation*, Flammarion, 1978.
- . Lefebvre Henri, « Réflexions sur la politique sur la politique », in *Espaces et politique*, Anthropos, 1972.
- . Lelévrier Christine (Dossier réalisé par), Les mixités sociales, in *Problèmes politiques et sociaux*, n°929, La Documentation française, octobre 2006.
- . Lyotard Jean-François, *La condition post-moderne*, Minuit, 1979.
- . Mangin David, *La ville franchisée, formes et structures de la ville contemporaine*, La Villette, 2004.
- . Marmande Francis, *La Perfection du bonheur*, Descartes & Cie, 1994.
- . Michelat Guy et Simon Michel, *Les ouvriers et la politique*, Presses de Sciences-Po, 2004.
- . Mircea Eliade, *Aspects du mythe*, Gallimard, 1963.
- . More Thomas, *L'Utopie*, traduction et commentaires d'A. Prévost, 16, avenue des Fleurs, 59110 La Madeleine.
- . Nancy Jean-Luc, *La Ville au loin*, Mille et nuits, 1999.
- . Perec Georges, *Espèces d'espaces*, Galilée, 1974.
- . Ricœur Paul, *Soi-même comme un autre*, Editions du Seuil, 1990.
- . Rousseau Jean-Jacques, *Julie ou La Nouvelle Héloïse*, Garnier frères, 1960. (Le roman est paru en décembre 1760 à Londres puis quelques semaines plus tard à Paris).

- . Sadoun Marc (Sous la direction de), *La Démocratie en France, 2. Limites*, Gallimard, 2000.
- . Thomas Bob, *Walt Disney ou un Américain original*, Dreamland, 1999.
- . Wyvekens Anne (Dossier réalisé par), « Espace public et sécurité », in *Problèmes politiques et sociaux*, n°930, La Documentation française, novembre 2006.

### 3. Architecture

- . Coll. Architectures en France, *Modernité/Post-modernité*, Catalogue d'exposition, IFA et Centre Georges Pompidou, 1981.
- . Coll. Nouveaux plaisirs d'architecture, *Catalogue d'exposition*, Centre Georges Pompidou, 1985.
- . Coll. L'Architecture du réconfort : *Les parcs thématiques de Disney*, Centre canadien d'architecture, 1997.
- . Boffil Ricardo, *Espaces d'une vie*, Odile Jacob, 1989.
- . Denes Michel, *Le fantôme des Beaux-Arts*, La Villette, 1999.
- . Raymond Henri, *L'Architecture, les aventures spatiales de la raison*, Centre de Création Industrielle, Centre Georges Pompidou, 1984.
- . Rowe Colin, *Collage City*, Centre Georges Pompidou, 1993 (Première édition en 1978).

## Annexes

### **Le cadre conventionnel du partenariat public/public dans le projet Eurodisney (Extraits<sup>43</sup>)**

#### La convention du 24 mars 1987

Elle a été signée par six partenariats publics (l'Etat, la région Ile-de-France, le département de Seine-et-Marne, la RATP, EPA Marne et EPA France) et un partenariat privé : la société pivot dont la Walt Disney Company a permis la constitution. Cette convention porte sur l'aménagement de 1 940 hectares sur la base d'un plan programme à terme précisément défini. Le délai de réalisation est de trente ans, dans un cadre prévoyant des objectifs minimum d'aménagement d'un tiers du périmètre par décennie. Enfin, la convention accorde à la société pivot une option générale d'achat des terrains aménagés nécessaires à la réalisation du programme à terme ; l'aménageur (EPA France) s'engageant à céder ces terrains au prix de revient.

#### Le programme détaillé, c'est-à-dire la mise en œuvre opérationnelle de ces engagements par phase d'aménagement

Négocié entre Eurodisney et EPA France, il a été signé par les deux partenaires. Toutefois, EPA France ne peut signer un tel contrat qu'après avoir obtenu l'accord écrit de l'ensemble des collectivités publiques concernées (l'Etat : Direction des routes, Direction de l'architecture et de l'urbanisme, Direction de l'enseignement supérieur, préfet de Seine-et-Marne ... ; la région ; le département ; le SAN des Portes de la Brie : EDF-GDF ; France Télécom ; la RATP ; la SNCF...). Les programmes que Disney s'engage à réaliser sont précisés avec leur assiette foncière (« lot »), leur échéancier de commercialisation et de réalisation, avec les directives urbanistiques et architecturales des quartiers, et avec le cahier des charges définissant les limites de prestations tertiaires/secondaires sur la base d'un APS. Des orientations y sont définies aussi sur les programmes, la typologie des logements (dans un souci de mixité et de diversification des hôtels (en terme de catégories) des bureaux (compte propre/en promotion)... Les infrastructures primaires et équipements publics y sont décrits avec leur niveau de prestation et leur échéancier qui deviennent contractuels.

La contractualisation d'un programme pluriannuel de développement engage la responsabilité des parties publiques (planning de réalisation des infrastructures, qualité des prestations, gestion...) et celle aussi d'Eurodisney puisqu'il risque de perdre le bénéfice de ses droits sur les terrains non développés aux dates annoncées. Le caractère pluriannuel d'une phase permet une bonne programmation

---

<sup>43</sup> « Le partenariat public/privé dans le projet Eurodisneyland », EPA France.

des investissements publics en liaison avec les diverses procédures pluriannuelles s'y rapportant (Plan, Contrat de plan Etat-Région, Contrat de ville).

#### Harmonisation au sein du secteur IV

Pour éviter une mono-industrie touristique aussi bien à la stabilité des ressources des collectivités locales qu'au développement continu du projet, il a paru souhaitable de limiter très strictement sur le secteur IV l'implantation de programmes touristiques en dehors du périmètre prévu à cet effet au bénéfice d'Eurodisney. Dans la convention du 24 mars 1987, EPA France s'engage à ne pas accueillir sur des terrains qu'il aménage en dehors du périmètre de 1 940 hectares destinés au projet Eurodisney, des hôtels, des campings caravanings, des parcs de loisirs ou de très grands équipements sportifs. Quelques exceptions sont prévues en matière hôtelière en fonction de quelques projets préexistants ou d'intérêt local.

#### Harmonisation au sein de Marne-la-Vallée

Dans un rayon de 10 kilomètres, EPA Marne s'est engagé dans la convention du 24 mars 1987 à accorder à Eurodisney un droit de préférence (ou de premier refus) pour toute nouvelle implantation d'hôtels 3-4 étoiles, de grands complexes sportifs, de parcs de loisirs et de campings caravanings qui pourrait intervenir sur le terrain qu'il aménage.

#### Harmonisation à la périphérie de Marne-la-Vallée

Afin de dissuader des implantations anarchiques de projets touristiques cherchant à capter une partie de la clientèle d'Eurodisneyland, l'Etat a créé une dizaine de communes extérieures à Marne-la-Vallée et localisées dans un rayon de 10 kilomètres du premier parc à thème, une dizaine de ZAD (Zone d'aménagement différée) couvrant environ 5 000 hectares. De plus, l'Etat s'est engagé unilatéralement à ne pas encourager sur ces terrains l'implantation de parc de loisirs ou d'hôtel 4 étoiles par des investissements publics en matière d'infrastructures.